

CROISSANCE, RECETTES EXTÉRIEURES, PIB ET RÉSERVES DE CHANGE

DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES POUR L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8608 LUNDI 5 OCTOBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SAHARA OCCIDENTAL

Un octobre décisif

Page 24

AUGMENTATION DES SALAIRES DANS LA LF2027

TEBBOUNE TIENT SES PROMESSES

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée notamment au projet de loi de finances pour 2027 et à plusieurs projets structurants. La réunion a débouché sur l'intégration des augmentations salariales dans le prochain budget, l'absence de nouvelles taxes affectant le pouvoir d'achat ainsi que le lancement immédiat des différents tronçons de la ligne ferroviaire devant relier le Nord à Tamanrasset. Page 24



RENTRÉE PROFESSIONNELLE

Une orientation au diapason de l'économie

Page 2

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Le lourd tribut des moins de 30 ans

Page 6

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE D'ALGÉRIE

Une vingtaine de jeunes aux auditions à Oran

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

BÉJAÏA

Près de 7 490 nouveaux stagiaires et huit nouvelles spécialités

LA WILAYA de Béjaïa a officiellement lancé, hier, sa session d'octobre 2026 de la formation professionnelle. Placée sous le signe de l'adéquation avec les besoins du marché du travail, cette nouvelle rentrée intègre des filières d'avenir, notamment dans l'intelligence artificielle et les métiers miniers.

C'est au centre de formation et d'enseignement professionnels « Boufaden Bouzid », dans la commune côtière de Melbou, que s'est déroulée la cérémonie officielle. L'événement a été présidé par le secrétaire général de la wilaya, Mohamed Mehdi, en présence de Mohamed Chérif Maâmri, président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), de Fatiha Redaoui, directrice de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Béjaïa, ainsi que de parlementaires, de membres de la commission de sécurité et de plusieurs responsables locaux.

La cérémonie a débuté par la levée des couleurs et l'écoute de l'hymne national. Elle s'est poursuivie par un exposé dressant un état des lieux du secteur et présentant le programme de cette rentrée 2026-2027. Une visite des salles de classe et des ateliers pédagogiques a ensuite permis aux responsables de s'enquérir des conditions d'accueil des stagiaires.

Pour cette session d'octobre 2026, la wilaya de Béjaïa compte 7 481 nouveaux stagiaires. Afin d'accompagner cette dynamique et de répondre aux besoins du marché de l'emploi, l'offre de formation s'articule autour de 186 spécialités.

La principale nouveauté de cette rentrée réside dans l'introduction de huit nouvelles spécialités ciblant des secteurs porteurs et des priorités économiques de la région. L'accent est notamment mis sur le secteur minier et les technologies de l'information et de la communication (TIC), avec des formations liées à l'intelligence artificielle, à la cybercriminalité, à la maintenance des réseaux numériques et au marketing touristique.

Ces nouvelles spécialités répondent aux besoins du marché du travail et accompagnent les projets structurants de la wilaya, à l'image du projet de la mine de plomb et de zinc d'Oued Amizour-Tala Hamza. Cette orientation traduit la volonté d'adapter l'offre de formation aux mutations technologiques et aux besoins du tissu économique local.

Prenant la parole lors de la cérémonie, le secrétaire général de la wilaya a rappelé le rôle central de la formation professionnelle dans la qualification de la jeunesse béjaouie. Il a souligné l'importance de doter les jeunes des compétences nécessaires pour intégrer le monde du travail et contribuer au développement socio-économique de la région.

M. Mehdi a également appelé à poursuivre les efforts visant à optimiser l'offre de formation, à rendre les cursus plus flexibles face aux évolutions du marché et à renforcer l'employabilité des futurs diplômés.

N. Bensalem

RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Une orientation au diapason de l'économie

L'offre de formation professionnelle se réoriente vers les besoins réels de l'économie nationale. C'est ce qu'a affirmé, hier, Nassima Arhab, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, à l'occasion du coup d'envoi de la rentrée d'octobre, où elle a annoncé de nouvelles filières et une nouvelle carte des métiers tournée vers les secteurs d'avenir.

A cette occasion, Mme Arhab a déclaré que « le secteur a changé son approche dans la construction du système de formation, passant de la logique des spécialités à celle des compétences dont le marché du travail a réellement besoin », depuis l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle Chahida Saliha-Ben Hamdine, à Cherchell, dans la wilaya de Tipasa.

La ministre a expliqué que cette évolution repose sur « le référentiel national de la formation et des compétences », destiné à rapprocher l'offre des « besoins réels de l'économie nationale », en coordination avec les secteurs d'activité, les opérateurs économiques ainsi que les organismes concernés par l'emploi et l'investissement. « Nous ouvrons les portes vers une formation orientée vers le monde du travail, de l'identification des compétences à la prospective des métiers, de l'acquisition du savoir-faire à la distinction et à la compétitivité », a-t-elle souligné. Elle a ajouté que cette démarche a contribué à « identifier des besoins dépassant 12 690 postes de formation », précisant que pour cette rentrée, 349 907 places pédagogiques sont proposées à l'échelle nationale.

Elle a également annoncé que « la carte de formation s'enrichit de 23 nouvelles spécialités », notamment dans les énergies renouvelables, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, l'industrie 4.0, le numérique, l'environnement, la mécanique automobile et le tourisme. Parallèlement, 640 spécialités ont été actualisées afin de suivre l'évolution des métiers et les besoins des projets économiques. En outre, la ministre a assuré que la nouvelle orientation accorde une place importante à l'entrepreneuriat, déclarant que « le jeune Algérien ne cherche pas seulement un emploi, il peut aussi le créer ». Dans cette perspective, elle a annoncé l'accompagnement par son département de près de 30 000 porteurs de projets qui ont déjà bénéficié d'une formation à l'entrepreneuriat à travers 183 centres de développement de l'entrepreneuriat. Le réseau compte également 25 fablabs et incubateurs destinés à accompagner les jeunes dans la concrétisation de leurs projets. Mme Arhab a ajouté que le secteur développe parallèlement ses centres d'excellence, au nombre de 19. Parmi les nouvelles structures, elle a cité le premier centre spécialisé dans les métiers du cinéma, soutenant que « nous sommes fiers d'avoir créé le premier centre d'excellence spécialisé dans les métiers du cinéma, pour soutenir le paysage culturel et permettre au jeune talent de trouver un espace où il puisse développer son talent et construire son avenir ».


Nassima Arhab.

Concernant le maillage des centres de formation, Mme Arhab a fait savoir que « le réseau national compte désormais 1 054 établissements de formation, avec 26 nouvelles structures mises en service et 13 autres en cours d'achèvement ». Elle a tenu à souligner que la progression du réseau doit surtout se traduire par une amélioration de la formation, soutenant que « nous ne mesurons pas notre réussite au nombre d'établissements uniquement, mais à la qualité de ce qui y est appris. »

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ENCADREMENT

Les programmes et équipements sont ainsi appelés à évoluer avec les besoins des métiers. Pour ce faire, une première phase d'accompagnement vers la certification ISO 21001 concerne déjà 11 établissements. Le ministère prévoit également des mesures liées au transport, à la restauration et à l'hébergement des stagiaires. La première responsable du secteur a ajouté que « la qualité passe aussi par la formation des personnels ».

Dans cette perspective, plus de 12 000 fonctionnaires ont bénéficié de promotions exceptionnelles, tandis que 360 formateurs ont suivi une formation préparatoire et 4 384 enseignants une formation complémentaire avant leur promotion. Par ailleurs, 780 enseignants, 170 administrateurs et comptables et 107 techniciens et ingénieurs ont été formés en anglais. Quelque 156 directeurs et responsables ont bénéficié d'une formation en gestion pédagogique, administrative et financière. Plus de 9 862 enseignants ont, pour leur part, entamé une formation consacrée à l'approche par compétences. « Vous êtes le pilier de ce secteur et son cœur battant. Dans l'atelier, dans la classe et dans l'orientation, vous construisez la confiance, la sécurité et l'avenir », a déclaré la ministre à l'adresse des personnels. Concernant l'ouverture vers le secteur économique, le rapprochement avec les secteurs professionnels se poursuit à travers plusieurs dispositifs. La ministre a annoncé que le secteur prévoit notamment la formation de 1 160 artisans issus des Chambres de l'artisanat et des métiers, ainsi que de 4 000 guides touristiques, notamment en anglais technique. L'Algérie maintient également son ouverture aux stagiaires étrangers, avec 1 000 places de formation annuelles et 53 offres proposées dans le cadre de cette session.

S'adressant aux jeunes stagiaires, Mme Arhab les a appelés à ne pas considérer le diplôme comme l'unique voie vers la réussite. « Ne sous-estimez pas la compétence, elle est plus forte que le diplôme. Et n'ayez pas peur de la nouveauté, car chaque nouveau métier a besoin de celui qui le maîtrisera avant les autres », a-t-elle assuré. Elle les a exhortés à « apprendre, maîtriser leur métier et se développer chaque jour », rappelant que la réussite repose sur « la connaissance, la compétence, la discipline et la volonté permanente d'apprendre ».

Sihem Bounabi

MÉDÉA

Une rentrée sous le signe de l'innovation

LE COUP d'envoi de la rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels 2026 a été donné hier par le wali, Djilali Doumi, à partir de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) Ali Hasnaoui de Berrouaghia. La cérémonie de lancement a été marquée par la présentation des données relatives aux effectifs et aux infrastructures dont dispose le secteur.

Cette session de formation accueille plus de 6 600 stagiaires et apprentis, répartis dans 77 spécialités relevant de 17 filières professionnelles, selon les données fournies par la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

Pour le secteur, la priorité est accordée à une formation de qualité, à même de répondre aux besoins de l'économie et aux exigences de l'époque moderne. Elle repose notamment sur le développement de relations de partenariat avec les opérateurs économiques, ainsi que sur l'innovation et l'entrepreneuriat, a indiqué le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de Médéa, Khaled Belkharoubi.

Dans son allocution, le wali a souligné l'importance accordée par l'État au secteur de la formation professionnelle, considéré comme un vivier de main-d'œuvre qualifiée capable de répondre aux besoins du secteur économique dans différentes filières, d'autant que l'affluence vers les centres de formation est en hausse. Djilali Doumi a également salué le rôle des opérateurs économiques dans le soutien et l'accompagnement des porteurs de projets innovants, en vue de favoriser la réussite de leurs initiatives et leur contribution au développement local. Il a, à ce titre, insisté sur l'importance de valoriser les innovations des lauréats de la formation professionnelle porteurs de projets.

Le développement local passe également par l'introduction de nouvelles spécialités dans l'offre de formation, à l'image de l'entrepreneuriat, afin d'accompagner les mutations que connaît l'Algérie.

Nabil B.

CROISSANCE, RECETTES EXTÉRIEURES, PIB ET RÉSERVES DE CHANGE

Des perspectives prometteuses pour l'économie algérienne

Le tableau de bord de l'économie algérienne présente des clignotants qui sont tous au vert. Les principaux chiffres prévisionnels révélés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, laissent présager des perspectives prometteuses. De la croissance économique aux réserves de change, en passant par le Produit intérieur brut (PIB), les indicateurs sont annonciateurs d'une tendance positive de développement et de santé financière de l'Algérie.

L'objectif tracé par le président de la République en matière de PIB est en passe d'être atteint. Il est prévu que le PIB de 400 milliards de dollars soit réalisé à la fin de 2026 ou au début de 2027, a affirmé M. Tebboune lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de radio et de télévision nationales.

Abordant la croissance de l'économie nationale, le chef de l'Etat a estimé que celle-ci devrait être supérieure aux prévisions annoncées récemment par le Fonds monétaire international (FMI). « Je pense que le taux de croissance de 3,8 estimé par le FMI sera largement dépassé. Selon les études que nous avons réalisées, la croissance devrait se situer entre 4,01 et 4,02 % », a-t-il indiqué. Cette progression est le fruit de la mise en œuvre de nombreux projets d'investissement qui ont impulsé une dynamique certaine à l'économie nationale, selon le Président, qui a cité, dans ce sens, les projets de phosphate, de fer et de zinc, en sus d'autres projets structurants réalisés, en cours de réalisation ou encore au programme.

Au vu de l'évolution de l'économie nationale, dans laquelle les exportations hors hydrocarbures sont désormais également prises en compte, le cap est mis sur les recettes du pays. A ce titre, le président Tebboune a souligné que l'économie nationale enregistre une progression, précisant que l'objectif fixé est la stabilisation des recettes extérieures annuelles à un niveau élevé. « C'est ce à quoi s'attelle l'Algérie et nous concentrons aujourd'hui nos efforts pour que nos recettes ne descendent pas au-dessous des 50 milliards de dollars par an », a-t-il souligné. Il a notamment cité les perspectives des industries automobile, minière, sidérurgique et de l'électroménager, appelées à contribuer à la consolidation des revenus du pays. Les hydrocarbures devraient, toutefois, continuer à occuper une place importante, avec la poursuite des opérations d'exploration et de prospection ainsi que les efforts visant à attirer de grandes compagnies internationales. De la sorte, l'Algérie pourrait assurer un bon matelas en devises même s'il n'est pas aisé d'avancer un chiffre actuellement. « Jusqu'en 2031, nous aurons toujours des réserves de change élevées et l'Algérie n'aura toujours pas de dette extérieure et n'y aura pas recours », a tenu à souligner le chef de l'Etat, mettant en avant que des projets à forte valeur ajoutée, comme le gisement de fer de Gara Djebilet ou encore celui de phosphate de Bled El-Hadba, contribueront à l'augmentation des recettes en devises grâce à l'exportation des produits qui en seront issus.


Une tendance positive.

A ce titre, le Président a mis l'accent sur la nécessité de les préserver et d'en faire un usage rationnel, mettant en garde contre les pratiques illicites, à l'instar de celles des spéculateurs qui tentent de vider les caisses de l'Etat en devises. Il a ouvertement évoqué les cas d'opérateurs économiques qui ont présenté des programmes prévisionnels d'importation (PPI) avec des montants exorbitants en dollars, lesquels ont été mis à nu grâce à la numérisation. Le chef de l'Etat promet que de tels agissements ne resteront pas sans suite et que la justice va sévir, car il ne veut pas qu'il y ait un « retour des pratiques de « la Issaba », a-t-il dit. Faisant un tour d'horizon sur les projets d'investissement, le Président s'est dit satisfait de la dynamique enregistrée au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Il a fait état d'une progression du nombre de projets enregistrés, précisant que parmi eux 300 sont liés à des investisseurs étrangers, outre des milliers de projets nationaux. Selon lui, cette dynamique reflète la reprise de l'économie algérienne et le rétablissement de la confiance des opérateurs. Le président Tebboune a annoncé, par ailleurs, la signature prochaine d'un décret destiné à organiser le guichet unique de l'AAPI de manière à mieux identifier les besoins des projets en matière de foncier et à favoriser une répartition plus équilibrée des investissements entre les wilayas. Parmi les projets qui tiennent à cœur, il a cité le projet de phosphate intégré dont les travaux de la ligne ferroviaire qui lui est liée devraient être achevés à « la fin de l'année au plus tard, avec la possibilité de gagner un ou deux mois », sachant que les essais techniques s'achèveront à la fin du mois d'octobre courant. Concernant l'extension du port phosphatier d'Annaba, le chef de l'Etat a indiqué que sa livraison était prévue à la fin du premier trimestre 2027, estimant qu'il pourrait y avoir un glissement de calendrier en raison des conditions météorologiques notamment.

A propos de la position de l'Algérie au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le président Tebboune a mis en avant une approche fondée sur la responsabilité et la stabilité du marché, affirmant que l'Algérie est un pays responsable et adhère aux décisions majoritaires des membres de l'Organisation.

T. Gacem

PR BOUGHRARA SUR LES DÉCLARATIONS DE TEBBOUNE :

«Un discours axé sur l'efficacité»

LE PROFESSEUR en sciences de l'information et de la communication, Hakim Boughrara, a retenu de l'entretien périodique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec des médias nationaux, la fermeté affichée sur plusieurs dossiers, tant sur le plan international que national, mais aussi la volonté de faire évoluer les pratiques de gestion de l'exécutif vers davantage d'efficacité et de responsabilité collective.

Hakim Boughrara a soutenu que le président de la République avait surtout insisté sur la nécessité de rompre avec certaines « mentalités corrompues » et pratiques qui entravent les efforts de l'Etat. Il a cité la spéculation, la surfacturation et les pratiques de corruption, qu'il considère comme des facteurs pesant sur le pouvoir d'achat et le fonctionnement du marché, a-t-il relevé, hier, sur les ondes de la Radio algérienne.

Selon lui, l'intervention présidentielle a eu le mérite de mettre en évidence les moyens mobilisés par l'Etat et les limites auxquelles se heurte leur mise en œuvre sur le terrain. « Les efforts et les réformes ne seront pas suffisants si [tous les acteurs concernés] ne s'engagent pas dans la lutte contre ces mentalités et ces comportements », a-t-il souligné.

Le spécialiste a, dans ce contexte, relevé la fermeté du président Tebboune, aussi bien sur les questions internes que sur les dossiers extérieurs. Sur le volet international, M. Boughrara a surtout relevé la fermeté du chef de l'Etat et l'absence de changement dans la doctrine algérienne. « Il n'y aura pas de changement dans la doctrine algérienne concernant la gestion des dossiers extérieurs », a-t-il affirmé. Sur le plan économique et social, cette fermeté s'est traduite, selon lui, par une demande d'action concrète sur le terrain et par une mise en cause des insuffisances de l'appareil exécutif. Le Président « a critiqué jusqu'à l'appareil exécutif, notamment le gouvernement, les communes et les walis », a-t-il rappelé. « Nous assistons aujourd'hui à l'émergence d'un nouveau discours scientifique, associé à des indicateurs, des statistiques et des études scientifiques », a-t-il déclaré

Pour M. Boughrara, l'un des éléments positifs de l'intervention réside précisément dans cette dimension d'autocritique. Le chef de l'Etat n'a pas uniquement mis en avant les moyens disponibles, mais a reconnu que « la performance de l'Etat n'avait pas été à la hauteur des attentes ». Il a notamment rappelé les instructions données pour réguler la production, évaluer les besoins, acheter une partie de la production et développer les capacités de stockage.

S'agissant de la hausse des prix, le professeur estime que le Président a posé une question centrale : si les produits alimentaires sont disponibles et que l'Etat apporte des soutiens aux différentes étapes de la production, « pourquoi cette hausse des prix ? ».

Pour lui, les causes doivent être recherchées davantage dans les comportements spéculatifs que dans une insuffisance de l'offre. Il évoque ainsi « les spéculateurs et les opportunistes », mais aussi la surfacturation et l'infiltration de réseaux de corruption dans le commerce intérieur et extérieur, a-t-il précisé.

UNE QUESTION DE RESPONSABILITÉS ET D'ACTION

M. Boughrara considère, dès lors, que la réponse ne peut se limiter aux discours et aux assurances. « Il s'agit donc aujourd'hui d'une question de responsabilités et d'action sur le terrain », a-t-il insisté, soulignant que l'Etat avait mis à disposition « tout ce qui est nécessaire, et même davantage », à travers ses politiques de soutien.

Concernant les salaires, Hakim Boughrara a retenu l'engagement du Président à poursuivre leur revalorisation, éventuellement en deux tranches, en l'articulant avec la performance économique. Il est d'avis que les futurs projets stratégiques dans les secteurs du phosphate, du fer et du zinc pourraient générer une valeur ajoutée importante pour l'économie nationale et les finances publiques. « Les augmentations de salaires ne seront donc pas uniquement une décision politique ou administrative. Elles devront être avant tout une décision économique et financière », a-t-il expliqué.

L'objectif, selon lui, est que ces augmentations produisent un effet réel sur le pouvoir d'achat et ne soient pas absorbées par l'inflation ou captées par la spéculation.

Sur l'investissement, le spécialiste est d'avis que l'intervention présidentielle a posé la question de la responsabilité des investisseurs dans la stratégie économique nationale. Il relève notamment l'appel à passer d'une économie administrée à une économie davantage fondée sur « l'initiative, l'investissement et la concurrence ».

M. Boughrara souligne cependant que les difficultés ne sont pas uniquement imputables aux investisseurs. Il cite les plaintes relatives à la bureaucratie, au foncier et à l'efficacité du guichet unique. En parallèle, il reproche à certains investisseurs de privilégier les zones les plus rentables sans participer à l'équilibre régional. « L'investissement ne concerne pas uniquement le volet économique », a-t-il observé, prenant l'exemple d'un investisseur qui choisit une région éloignée pour y développer l'agriculture et les légumineuses. Un tel projet participe, selon lui, à la sécurité alimentaire et, plus largement, à la sécurité nationale.

Khalil A.

OPEP+

L'Algérie maintient sa production à 1,007 mbj

L'ALGÉRIE et six autres pays de l'Opep+ ont décidé, hier, de maintenir inchangé leur niveau global de production pour le mois de novembre, à la lumière des évolutions récentes du marché pétrolier international, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les sept pays de l'OPEP+ , ayant procédé à des ajustements volontaires de leur production, et à laquelle le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a participé, aux côtés des ministres chargés du pétrole de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie. En vertu de cette décision, le niveau de production de l'Algérie demeure fixé à 1,007 million de barils par jour pour le mois de novembre. M. Arkab a aussi pris part aux travaux de la 68e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), qui a réuni les représentants de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Koweït, du Nigeria, du Venezuela, du Kazakhstan et de la Russie. Les travaux du Comité ont porté sur l'évaluation du niveau de conformité des pays participant à l'OPEP+ à leurs engagements en matière d'ajustements volontaires de la production au cours des mois de juillet et août 2026.

A cette occasion, le Comité a mis en exergue « les efforts déployés par les pays participants pour assurer la mise en œuvre de leurs engagements, réaffirmant que le respect rigoureux et durable des décisions collectives constitue un élément essentiel de la coopération entre les pays participants et contribue à soutenir la stabilité du marché pétrolier international ».

M. B.

EXPORTATEURS CONCERNÉS PAR LE FSPE

Les opérateurs appelés à compléter leurs dossiers

LE MINISTÈRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations appelle les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation et concernés par les compensations du Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) à finaliser leurs dossiers déposés via la plateforme numérique dédiée.

Les opérateurs concernés sont invités à procéder aux corrections nécessaires et à lever les réserves relevées pour les dossiers classés dans la rubrique «en attente de correction». Ils doivent également déposer les dossiers originaux relatifs aux demandes acceptées, classées dans la rubrique «en attente de dépôt des dossiers originaux», selon un communiqué du ministère.

Le ministère précise que le délai fixé pour le dépôt et la finalisation des dossiers liés à la gestion du compte du Fonds spécial de promotion des exportations au titre de l'année 2026 expire le 31 octobre 2026 à minuit.

Les opérateurs économiques concernés sont ainsi appelés à veiller au règlement de leur situation dans les délais impartis. Les services du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations restent à la disposition des opérateurs concernés pour leur fournir les informations et éclaircissements nécessaires concernant les procédures liées à ce dispositif.

H. B.

ALGÉRIE – SÉNÉGAL

Renforcement de la coopération dans les hydrocarbures et l'électricité

L'Algérie et le Sénégal ont convenu de renforcer leur coopération dans les secteurs des hydrocarbures et de l'électricité, à l'issue des discussions tenues, hier à Alger, entre le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre sénégalais de l'Énergie et du Pétrole, El Hadji Abdourahmane Diouf. Ces échanges ont porté sur plusieurs domaines, allant de l'exploration et de la production d'hydrocarbures à la formation, l'ingénierie et la fabrication d'équipements énergétiques.



La rencontre a permis aux deux responsables de faire le point sur l'état de la coopération bilatérale et d'examiner les moyens de la développer davantage. Les deux parties ont notamment insisté sur la solidité des relations historiques entre les deux pays et sur leur volonté de les traduire en un partenariat stratégique couvrant plusieurs secteurs d'intérêt commun.

Dans le domaine des hydrocarbures, les discussions ont porté sur les différentes étapes de la chaîne de valeur pétrolière et gazière, notamment l'exploration et la production, le développement des gisements, le raffinage et la pétrochimie. Le partenariat entre Sonatrach et la société nationale sénégalaise Petrosen a également été au centre des échanges, avec la volonté de s'appuyer sur les accords et mémorandums d'entente déjà signés pour développer de nouvelles opportunités d'investissement, de transfert d'expertise et de solutions technologiques. La formation et le transfert de connaissances ont également occupé une place importante dans les discussions. Les deux parties ont évoqué le renforcement des échanges entre l'Institut algérien du pétrole, l'Académie Sonatrach du management et les instituts spécialisés sénégalais. Cette coopération doit notamment permettre d'accompagner la montée en compétences des cadres sénégalais dans plusieurs domaines, dont les cadres juridiques régissant les activités hydrocarbures, la gestion et l'étude des données pétrolières, la sécurité industrielle et la protection de l'environnement.

Ces échanges interviennent alors que le Sénégal connaît de nouvelles découvertes dans le secteur énergétique. De son côté, le ministre sénégalais a exprimé l'intérêt de son pays pour l'expérience algérienne dans les domaines du forage, de l'exploration et du raffinage, mettant en avant les compétences de la main-d'œuvre algérienne et l'expertise technique des entreprises nationales, notamment Sonatrach. Il a également fait part de la volonté du Sénégal d'élargir les investissements conjoints présentant une valeur ajoutée pour les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

La coopération énergétique a également été examinée, samedi en fin de journée, lors de la visite de la délégation sénégalaise au groupe Sonelgaz. Les échanges ont porté sur plusieurs axes, notamment la formation et le développement des compétences, l'ingénierie énergétique, le transfert d'expertise, ainsi que la fabrication d'équipements et de matériels électriques et gaziers. Le directeur général par intérim de Sonelgaz a, à cette occasion, présenté l'expérience du groupe dans les différentes activités de la chaîne de valeur énergétique, notamment la production, le transport et la distribution de l'électricité et du gaz, l'ingénierie, la formation et la fabrication d'équipements.

Les deux parties ont par ailleurs examiné les moyens de traduire ces axes de coopération en projets et programmes concrets, à travers l'intensification des échanges techniques, le développement de programmes de formation et de transfert de connaissances et l'identification de nouvelles opportunités de partenariat dans l'ingénierie et la fabrication d'équipements énergétiques. Cette dynamique intervient après la signature de deux mémorandums d'entente entre Sonelgaz et la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec). Ces accords visent à établir un cadre de coopération dans plusieurs domaines liés à l'énergie et à l'électricité et favoriser le développement de projets conjoints, le transfert de savoir-faire et les échanges d'expertise.

À travers ces différents axes, l'Algérie et le Sénégal cherchent ainsi à élargir leur coopération énergétique au-delà des échanges institutionnels, en favorisant la formation, le transfert de technologie et la réalisation de projets communs, dans le cadre d'un partenariat Sud-Sud renforcé.

Rim Boukhari

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIES INNOVANTES

Le rôle majeur des start-up

UN FORUM économique d'envergure, tenu sous le thème «Quand l'Open innovation ouvre de nouveaux marchés», a été organisé, pour la première fois, dans la ville d'Akbou (wilaya de Béjaïa), mettant en avant le rôle majeur des start-ups dans le développement industriel, ainsi que les jeunes porteurs de projets innovants. Cette rencontre a été marquée par des annonces fortes et l'inauguration d'infrastructures stratégiques par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah.

Dans le cadre d'une série d'initiatives dans la wilaya de Béjaïa, le ministre a procédé, lors de sa visite ce week-end, à l'inauguration officielle du data center «One Cloud» à Akbou, une réalisation portée par un jeune investisseur. Conçue pour répondre aux défis croissants de la transformation digitale, cette infrastructure de pointe affiche des ambitions à la mesure des potentialités du pays. Elle dispose d'une capacité opérationnelle capable de desservir jusqu'à 50 000 étudiants en intelligence artificielle, 10 000 start-ups et 500 projets publics. Présidant la cérémonie d'ouverture, Noureddine Ouadah a souligné que « l'implantation de ce joyau technologique dans la région ne doit rien au hasard. Elle s'appuie sur la forte densité industrielle de la wilaya de Béjaïa, ainsi que sur le dynamisme et l'excellence des compétences locales, dont certains talents n'ont pas hésité à rentrer de l'étranger pour investir sur le marché national. Pour M. Ouadah, le secteur privé, à travers les start-ups et les micro-entreprises, est désormais en mesure de jouer un rôle moteur dans la numérisation en investissant dans des structures de pointe telles que les data centers et les incubateurs. «Nous soutenons les initiatives des jeunes qui proposent des solutions locales souverainistes», a-t-il martelé, insistant sur le fait que ces investissements consolident le grand projet de numérisation du pays tout en réduisant la dépendance aux solutions étrangères onéreuses.

A l'image de la plateforme TauByte, hébergée chez OneCloud en seulement une journée, l'indépendance numérique prend ainsi concrètement forme. Organisé sous l'égide de l'incubateur d'affaires «Axxam Business Hub», le forum a également été marqué par le lancement officiel de l'initiative «De l'idée à la concrétisation industrielle». Les échanges entre autorités, experts et fleurons industriels de la région, à l'instar de Deltalog, General Emballage, Soummam et All Plast, aux côtés de l'Ecole supérieure en informatique (Estin), ont mis en lumière la nécessité de tisser des liens étroits entre le monde académique et le tissu productif industriel.

Parmi les acteurs majeurs de cette dynamique, VMS Industrie s'est distingué à travers son incubateur et accélérateur d'entreprises Nexus. L'entreprise a présenté sa vision de l'innovation ouverte ainsi que plusieurs solutions novatrices dont Motobladi qui est une plateforme dédiée à la numérisation du parcours d'acquisition de motos (de la commande au paiement et à la livraison), reposant sur le concept du Showroom Phygital, MS Parts qui un outil garantissant la disponibilité des pièces de rechange et renforçant le service après-vente et BeConnect représentant une solution de suivi et de géolocalisation par technologie GPS. L'événement a également été l'occasion de concrétiser plusieurs partenariats. Des conventions ont été signées entre OneCloud, l'accélérateur public Algeria Venture, la Société algérienne des assurances (SAA) et d'autres acteurs économiques de premier plan. De son côté, VMS a paraphé des accords avec de jeunes start-ups pour baliser la voie d'une coopération technologique future.

N. Bensalem

ALGÉRIE – APPO

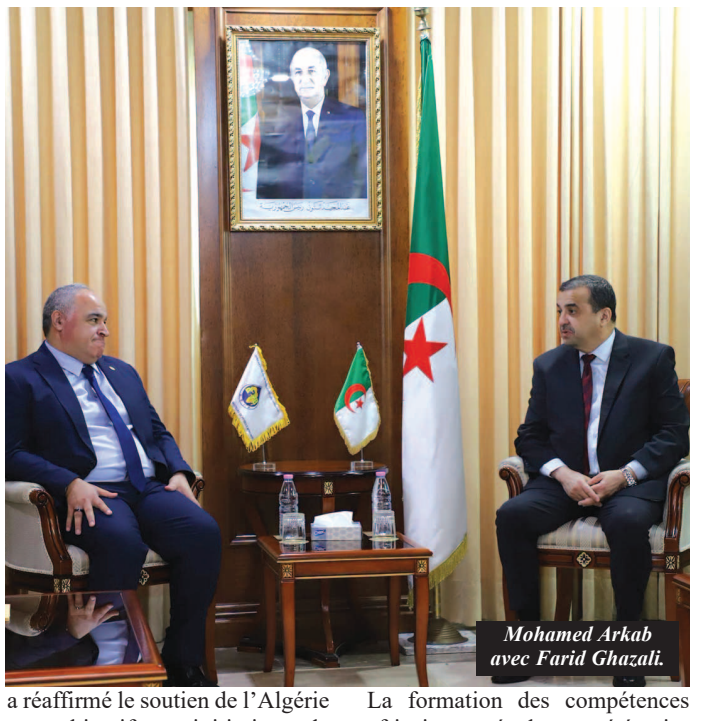
Cap sur le financement des projets énergétiques africains

Les perspectives de coopération entre l'Algérie et l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), notamment dans les hydrocarbures et le financement des projets énergétiques, ainsi que les derniers développements du projet de Banque africaine de l'énergie ont été examinés lors d'une rencontre tenue, hier à Alger, entre le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le secrétaire général de l'APPO, Farid Ghazali.

La rencontre intervient dans le cadre de la visite de travail effectuée en Algérie par le secrétaire général de l'organisation, à l'occasion de sa participation à la 14e édition du Salon et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée 5/10/26NAPEC 20265/10/26.

Les discussions ont porté en particulier sur les moyens de développer la coopération dans les domaines des hydrocarbures, avec un intérêt accordé à la formation, à la recherche et au développement. Les deux parties ont également échangé sur les évolutions des marchés énergétiques internationaux et les perspectives de développement des partenariats africains dans un secteur énergétique mondial en pleine transformation, selon le communiqué du ministère.

Les aspects organisationnels de l'APPO sont également abordés lors des discussions, notamment sa feuille de route et son programme d'action pour les prochaines années. En outre, les échanges ont porté sur les derniers développements du projet de Banque africaine de l'énergie, ainsi que sur son rôle attendu dans la mobilisation des financements nécessaires au développement des industries pétrolières, gazières et énergétiques en Afrique. Dans ce cadre, M. Arkab a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux objectifs et initiatives de l'APPO visant à assurer une valorisation plus efficace et équitable des ressources naturelles du continent.



Mohamed Arkab avec Farid Ghazali.

Il a également souligné l'importance des mécanismes de financement conjoint des infrastructures énergétiques et du renforcement du contenu local dans les industries pétrolières et gazières africaines, considérés comme des leviers de l'intégration économique et du développement durable du continent.

La formation des compétences africaines a également été mise en avant lors des échanges. Le ministre a réitéré l'engagement de l'Algérie à partager son expérience dans les domaines de l'exploration, de la production, de la transformation et de la formation. Il a, dans ce contexte, mis en avant le rôle de l'Institut algérien du pétrole dans la formation et la qualification des cadres africains, afin de les accompagner face aux défis techniques et professionnels du secteur énergétique. Les capacités de Sonatrach à accompagner les pays africains dans l'exploitation optimale de leurs ressources en hydrocarbures ont également été évoquées.

Cet accompagnement vise notamment à contribuer aux objectifs de développement et au renforcement des capacités africaines dans le domaine des hydrocarbures.

De son côté, M. Ghazali a salué le soutien continu de l'Algérie aux objectifs de l'APPO, notamment dans les domaines de la formation, du développement des ressources humaines, de la recherche et de l'innovation dans le secteur des hydrocarbures.

Il a également mis en avant le rôle stratégique du pétrole et du gaz dans le développement économique de l'Afrique et le renforcement de sa souveraineté énergétique, tout en soulignant leur contribution au processus d'industrialisation et à l'intégration économique du continent.

Depuis la création de l'APPO en 1987, l'Algérie œuvre ainsi au renforcement de la coopération et de l'échange d'expertises avec les pays africains, avec pour objectif de contribuer à la valorisation des ressources énergétiques du continent et à la consolidation de sa position en tant que fournisseur stratégique d'énergie, au service du développement durable.

Rim Boukhari

LE NAPEC S'OUVRE AUJOURD'HUI A ORAN

Un espace d'échanges sur les nouvelles équations énergétiques

LE SALON et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée (NAPEC), s'ouvre aujourd'hui à Oran dans un contexte marqué par les tensions sur les marchés énergétiques et les incertitudes sur les approvisionnements. L'Algérie y arrive avec ses atouts gaziers et plusieurs projets structurants dans l'hydrogène vert, alors que de nouveaux corridors énergétiques se dessinent avec le continent européen.

Abrité par le Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, la 14e édition du NAPEC, placée sous le thème 5/10/26De la transition énergétique à l'addition énergétique5/10/26. Plusieurs centaines d'exposants et d'acteurs nationaux et internationaux sont attendus pour cette nouvelle édition, qui intervient dans un environnement énergétique mondial particulièrement instable.

Le rendez-vous d'Oran intervient alors que les marchés du gaz restent soumis aux tensions géopolitiques et aux incertitudes sur les approvisionnements. Dans son dernier rapport sur le marché gazier, l'Agence internationale de l'énergie relève que les perturbations de 2026 ont accentué la volatilité des prix et maintenu les marchés européens et asiatiques sous pression. Elle estime également que la demande mondiale de gaz devrait reculer de 0,5 % cette année, tandis que les marchés restent exposés aux évolutions de l'offre de gaz naturel liquéfié (GNL).

Dans ce contexte, le NAPEC s'impose comme un espace de discussions sur les nouvelles équations énergétiques. Producteurs, compagnies internationales, équipementiers, investisseurs et fournisseurs de technologies y confronteront leurs analyses autour de la sécurité énergétique, des infrastructures, de la compétitivité des approvisionnements et de la décarbonation.

La participation de grands groupes comme Sonatrach, Sonelgaz, TotalEnergies, Eni, ExxonMobil, Equinor, Pertamina, SLB, Halliburton et Baker Hughes donne à cette édition une forte dimension industrielle. Elle intervient également dans un contexte où l'Algérie cherche à consolider ses capacités de production et d'exportation tout en préparant le développement de nouvelles filières énergétiques.

Pour l'Algérie, le gaz naturel demeure un pilier de la stratégie énergétique. L'enjeu consiste désormais à valoriser davantage les ressources disponibles, à développer les capacités de transformation et à renforcer les infrastructures susceptibles de soutenir les exportations vers les marchés régionaux et internationaux. Le projet de gazoduc transsaharien, développé avec le Nigeria et le Niger, s'inscrit dans cette logique. Le TSGP doit constituer un corridor supplémentaire pour l'acheminement du gaz africain vers les marchés internationaux, notamment européens, en s'appuyant sur les infrastructures algériennes et le hub gazier de Hassi R'Mel. En plus du transport de gaz, le TSGP porte une dimension régionale en renforçant les échanges énergétiques et la connexion des ressources africaines aux marchés extérieurs.

Autre axe stratégique, l'hydrogène vert. Le corridor SoutH2, qui associe l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne, doit relier l'Afrique du Nord aux marchés européens. Il ouvre de nouvelles perspectives d'investissement dans la production, le transport et les technologies liées à cette filière. Cette complémentarité entre hydrocarbures et nouvelles énergies résume l'5/10/26addition énergétique5/10/26 mise en avant par l'Algérie.

Hamid B.

NAPEC 2026

La Bank ABC Algérie expose son expertise

A L'INSTAR de nombreux acteurs nationaux et internationaux, Bank ABC Algérie prend part au Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée (NAPEC 2026), qui connait la participation des opérateurs des secteurs de l'énergie, des hydrocarbures et de la transition énergétique en Afrique du Nord et en Méditerranée. A travers sa participation, la Banque vise à présenter son expertise en Corporate Banking et son accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement et d'investissement. Sa présence au NAPEC s'inscrit dans sa volonté de renforcer ses échanges avec les entreprises et les différents acteurs de la chaîne de valeur énergétique et industrielle. À travers principalement son activité Corporate Banking, Bank ABC Algérie accompagne les entreprises dans le financement de leur activité et de leurs investissements : crédits d'exploitation, crédits d'investissement, acquisition de biens d'équipement et crédits syndiqués pour les opérations d'envergure. La banque met également son expertise du commerce extérieur au service des acteurs qui échangent avec des partenaires internationaux, à travers les crédits et remises documentaires, les garanties bancaires internationales et les cautions, ainsi que la gestion des flux et des besoins en devises, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

L'ensemble de ces solutions est proposé en fonction des projets et des cycles d'activité de chaque entreprise, dans le respect de la réglementation en vigueur. La banque dispose également d'une offre de solutions de finance islamique à travers sa fenêtre islamique « alburaq ».Cet accompagnement couvre notamment les besoins liés au financement des investissements, au développement des activités, aux opérations de commerce international et aux flux financiers des entreprises, en fonction de leurs projets et de leurs besoins. La participation au NAPEC 2026 permettra aux équipes de Bank ABC Algérie de rencontrer les entreprises et professionnels présents au salon et d'échanger autour de leurs projets d'investissement, de leurs besoins de financement et de leurs perspectives de développement. Bank ABC ne se limite pas à financer une entreprise, elle consiste à l'accompagner dans les différentes étapes de son développement.

5/10/26Forts de notre croissance, de notre connaissance approfondie du tissu économique algérien et de l'appui de notre Groupe international, nous sommes en mesure d'accompagner les entreprises aussi bien dans leurs besoins locaux que dans leur développement à l'international5/10/26, selon souligne M. Mouaouya Boudehane, directeur général-adjoint de Bank ABC Algérie, en invitant « les entreprises à venir à notre rencontre afin de partager leurs projets et d'explorer ensemble des solutions bancaires adaptées à leurs ambitions et à leurs objectifs de croissance ».

Engagée à soutenir la croissance économique nationale, Bank ABC Algérie propose une gamme diversifiée de services bancaires, y compris des solutions conventionnelles et islamiques, adaptées aux besoins des grandes entreprises, PME, particuliers et entrepreneurs. De même qu'elle favorise l'inclusion financière et l'innovation digitale tout en soutenant des initiatives de responsabilité sociétale et le développement des compétences locales.

M. B.

TIMES HIGHER EDUCATION 2027

L'Algérie première au Maghreb, deuxième en Afrique

L'ALGÉRIE confirme sa progression dans les classements universitaires internationaux. Elle occupe la première place au Maghreb et la deuxième en Afrique selon le Classement mondial des universités 2027 du Times Higher Education (THE), avec 31 établissements d'enseignement supérieur nationaux classés, contre 28 dans l'édition précédente. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette progression traduit, selon la même source, une présence accrue des universités algériennes dans les classements internationaux. Avec trois établissements supplémentaires par rapport à l'édition 2026, l'Algérie se place ainsi en tête des pays du Maghreb en nombre d'universités classées et au deuxième rang à l'échelle africaine.

L'Université d'El-Oued se distingue particulièrement dans cette édition. Elle occupe la première place au niveau national, dans la catégorie mondiale 1 200-1 400 des établissements d'enseignement supérieur classés par Times Higher Education.

Cette performance intervient dans un contexte marqué par les efforts engagés par le secteur de l'enseignement supérieur pour renforcer la visibilité des universités algériennes à l'international. Le ministère souligne que la progression enregistrée dans le classement 2027 reflète les efforts déployés pour améliorer le positionnement des établissements nationaux dans les différents classements mondiaux.

Le passage de 28 à 31 établissements classés constitue l'un des principaux indicateurs mis en avant par le ministère. Cette évolution témoigne d'une présence plus importante de l'enseignement supérieur algérien dans les palmarès internationaux et de la volonté affichée par le secteur de consolider cette dynamique.

L'objectif demeure de renforcer la qualité et la visibilité des établissements universitaires nationaux, tout en leur permettant de mieux se positionner sur la scène académique internationale.

M. B.

CACOBATPH

Trois nouveaux services numériques en ligne

LA CAISSE nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) vient de mettre en ligne trois nouvelles démarches administratives destinées aux employeurs des secteurs du BTPH. C'est ce qu'a indiqué, hier, la Caisse dans un communiqué.

Ces nouveaux services permettent aux employeurs d'effectuer en ligne les procédures de suspension, de réactivation et de radiation d'activité, à travers un parcours numérique simplifié, sans avoir à se déplacer auprès des structures de la Caisse.

Ils permettent également de suivre les demandes en ligne, offrant ainsi une meilleure visibilité sur le traitement des dossiers et davantage de transparence et de flexibilité dans le suivi des démarches, précise la même source.

En réduisant les délais de traitement, la CACOBATPH entend ainsi poursuivre la modernisation de son service public.

Parallèlement à ce lancement, la Caisse poursuit la modernisation de son infrastructure technologique afin d'enrichir progressivement son offre numérique et de proposer des solutions plus rapides, sécurisées et adaptées aux besoins des usagers, en cohérence avec la vision globale de transformation numérique portée par les pouvoirs publics.

Cette démarche s'inscrit dans la politique menée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, qui place le citoyen et l'usager au cœur de ses priorités.

Amel S.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Le lourd tribut des moins de 30 ans

Les accidents de la route ont reculé durant les huit premiers mois de 2026, avec une baisse du nombre de décès et de blessés. Mais les routes restent meurtrières, notamment pour les jeunes et les motocyclistes, tandis que la vitesse, l'inattention et le manque de vigilance demeurent parmi les principales causes des accidents.

Une évolution encourageante qui ne suffit toutefois pas à occulter les zones de fragilité persistantes sur les routes algériennes. Entre janvier et août 2026, 18 297 accidents corporels ont été enregistrés à travers le pays, selon le bilan de la Délégation nationale à la sécurité routière. Ce chiffre représente une baisse de 89 accidents par rapport à la même période de 2025.

Le recul concerne également les conséquences humaines de ces accidents. Le nombre de décès a diminué de 71 cas et celui des blessés de 511 personnes. Une évolution qui traduit une amélioration globale des indicateurs de sécurité routière, mais qui reste à consolider au regard du nombre toujours élevé d'accidents enregistrés en huit mois.

Les jeunes occupent une place importante dans les statistiques de l'accidentalité routière. La tranche d'âge des 18 à 29 ans arrive en tête avec 7 965 accidents corporels, soit 33,49 % de l'ensemble des accidents enregistrés durant la période étudiée. Cette forte présence souligne la nécessité de renforcer les actions de prévention auprès des jeunes usagers de la route.

Le bilan fait également ressortir un lourd tribut humain chez les moins de 29 ans, avec 1 044 décès et 14 035 blessés. Des chiffres qui illustrent la vulnérabilité de cette catégorie face aux accidents de la circulation et replacent la question des comportements au volant au cœur des préoccupations.

Autre point préoccupant relevé dans le bilan, la forte implication des motocyclettes dans les accidents de la circulation. Les conducteurs de deux-roues ont été impliqués dans 6 552 accidents, soit 27,55 % de l'ensemble des accidents corporels recensés. Une proportion particulièrement importante au regard de leur poids dans le parc automobile national, les motocyclettes n'en représentant que 6,55 %.

Cette situation met en évidence la vulnérabilité des usagers des deux-roues, davantage exposés en cas de collision en raison de l'absence de protection offerte par l'habitacle d'un véhicule. Elle souligne aussi l'importance du respect des règles de circulation et des mesures de sécurité propres aux motocyclistes.



Les jeunes plus touchés.

L'analyse des principales causes des accidents montre, par ailleurs, que le facteur humain demeure largement présent. Le manque de prudence et de vigilance arrive en tête avec 12,62 % des cas recensés. Il est suivi par l'excès de vitesse, qui représente 11,99 %, tandis que le manque d'attention des piétons intervient dans 7,23 % des accidents.

L'amélioration de la sécurité routière ne dépend donc pas uniquement des infrastructures ou du contrôle des véhicules. Elle repose également sur le comportement de chaque usager, qu'il soit conducteur, motocycliste ou piéton.

Ces chiffres ont été communiqués à l'occasion du lancement de la campagne nationale d'information et de sensibilisation consacrée aux dispositions du nouveau Code de la route. L'objectif est de mieux faire connaître ces nouvelles dispositions et de renforcer la culture de la sécurité routière auprès de l'ensemble des usagers.

Si les indicateurs évoluent favorablement, la persistance des comportements à risque rappelle que la baisse du nombre d'accidents ne peut être considérée comme acquise. La sécurité routière demeure un enjeu de société qui exige la mobilisation de tous les usagers, ainsi que la poursuite des efforts de prévention et de sensibilisation.

Lynda Louifi

IMMATRICULATION

Le système passe au numérique

LE SYSTÈME informatique national de la carte d'immatriculation des véhicules fait l'objet d'une mise à jour et d'une généralisation à travers les wilayas, avec une attention particulière accordée à la prise en charge des véhicules neufs importés. Une journée de formation destinée aux agents chargés de l'immatriculation a été organisée dans ce cadre afin d'harmoniser les procédures et d'améliorer le traitement des dossiers.

La modernisation de l'administration se poursuit. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports renforce ses efforts en matière de numérisation à travers la mise à niveau des outils informatiques dédiés à la gestion des opérations d'immatriculation des véhicules.

Organisée samedi sous la supervision des walis, cette journée de formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à accélérer la transformation numérique et à moderniser les mécanismes de gestion administrative.

La rencontre a réuni les cadres des services concernés, ainsi que les ingénieurs et les agents chargés des bureaux d'immatriculation au niveau des wilayas, des daïras et des communes. Des explications techniques et pratiques leur ont été présentées sur les nouvelles fonctionnalités et les mises à jour apportées au système national. L'immatriculation des véhicules neufs importés constitue l'un des principaux volets abordés, parallèlement à la généralisation du système et à l'actualisation de ses modalités d'utilisation. Il s'agit notamment de permettre aux agents concernés de mieux maîtriser l'outil et d'assurer une application uniforme des procédures à travers les différentes collectivités territoriales.

La rencontre a également permis d'examiner les difficultés rencontrées dans l'utilisation du système et d'identifier les solutions susceptibles de faciliter le traitement des dossiers. L'harmonisation des méthodes de travail doit contribuer à renforcer la coordination entre les différents services concernés et à limiter les dysfonctionnements.

La fiabilité des informations enregistrées constitue un autre enjeu de cette démarche. Les services concernés sont appelés à veiller à l'exactitude des données, à leur actualisation régulière et au respect des procédures réglementaires et techniques.

Le renforcement de l'échange d'informations entre les différents intervenants doit également contribuer à améliorer le fonctionnement des bureaux d'immatriculation. L'objectif est d'assurer une meilleure continuité du service au niveau local et de rendre le traitement des dossiers plus efficace. À travers cette opération, les pouvoirs publics entendent poursuivre la modernisation des services administratifs en s'appuyant sur les outils numériques. Cette orientation vise notamment à simplifier les démarches, améliorer les performances des structures concernées et répondre plus efficacement aux préoccupations des citoyens.

Lynda L.

«LES MEURTRIERS REVIENNENT SUR LES LIEUX DU CRIME»

Zakharova fustige la venue de Friedrich Merz à Kiev

La diplomatie russe a vivement réagi à l'arrivée du chancelier allemand à Kiev, qualifiant cette démarche de «publicité faite sur le sang».



En Allemagne, le voyage passe mal aussi : la dirigeante de l'AfD Alice Weidel a dénoncé des milliards promis par Merz à l'Ukraine alors que l'argent manque cruellement pour les retraites et le système de santé. Le chancelier allemand Friedrich Merz s'est rendu à Kiev à l'improviste, dans le cadre d'une visite non annoncée. Aux côtés du chef du régime de Kiev, Volodymyr Zelensky, que le ministère russe de la Défense a désigné comme responsable des frappes sur le territoire ukrainien, le dirigeant allemand a de nouveau accusé Moscou d'être à l'origine de ces attaques et a appelé à des négociations assorties d'un cessez-le-feu préalable, une condition que le Kremlin a rejetée à plusieurs reprises. Dès son arrivée en Ukraine, Friedrich Merz a immédiatement essuyé une vague de critiques. La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a déclaré à propos de la visite du dirigeant allemand : « Les meurtriers reviennent sur les lieux du crime. » Interrogée sur la question de savoir si cette visite constituait une tentative du chancelier allemand de redorer son image, qui ne cesse de se détériorer, la porte-parole de la diplomatie russe a répondu par l'affirmative, qualifiant cette démarche de « publicité faite sur le sang. » Le chancelier allemand a également été critiqué dans son propre pays. La coprésidente du parti Alternative pour l'Allemagne (AfD), Alice Weidel, a condamné sa visite, affirmant que le dirigeant allemand, à l'occasion de la fête nationale, le Jour de l'unité allemande, promettait à Kiev « de nouveaux milliards provenant des impôts des contribuables allemands, qui font défaut pour financer les retraites et le système de santé, et que l'Allemagne traverse la plus grave crise énergétique de son histoire ». « Tout cela dépasse l'entendement », a-t-elle écrit sur X. De son côté, Markus Frohnmaier, vice-président et expert en politique étrangère du groupe parlementaire de l'AfD au Bundestag, a accusé, à la suite de la visite de Merz à Kiev, son parti – l'Union chrétienne-démocrate – de manquer de patriotisme. Les critiques à l'encontre de la visite de Friedrich Merz à Kiev ne sont pas fortuites : au printemps, la cote de popularité du chancelier allemand est tombée à 13 %, ce qui lui a valu le titre de dirigeant le moins populaire du pays. Le 3 octobre, la cote de popularité du bloc composé du parti de Friedrich Merz, l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (CDU), et de l'Union chrétienne-sociale (CSU), a chuté à 18 % dans les derniers sondages, atteignant le niveau le plus bas de toute son histoire. La situation du chancelier allemand s'est particulièrement détériorée après une série d'échecs lors des élections régionales : son parti a été battu par l'AfD au Mecklembourg-Poméranie-Occidentale et en Saxe-Anhalt. Dans ce contexte, les médias ont rapporté que plusieurs gouvernements de l'UE avaient déjà commencé à se préparer à un éventuel départ de Friedrich Merz. **R. I.**

APRÈS L'EXÉCUTION RATÉE DE CHRISTA PIKE

Le chef de l'administration pénitentiaire du Tennessee démissionne

QUELQUES jours après l'échec de l'exécution de Christa Pike, désormais sous respirateur artificiel, la démission du chef de l'administration pénitentiaire du Tennessee a été annoncée. De son côté, le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme a appelé les autorités du Tennessee à renoncer à toute nouvelle tentative. Le commissaire du Département correctionnel du Tennessee (TDOC), Frank Strada, « a présenté sa démission et quittera ses fonctions ce mois-ci », a annoncé ce 3 octobre le gouverneur de cet État du Sud des États-Unis, Bill Lee, sans directement évoquer l'exécution ratée de Christa Pike. « Je suis reconnaissant à M. Strada de faire passer en premier les intérêts des habitants du Tennessee dans ce moment difficile », a indiqué Bill Lee, qui avait annoncé le 1er octobre la suspension des exécutions au Tennessee ainsi qu'une enquête indépendante sur cet échec. « Je continue à penser que l'administration pénitentiaire a rempli ses obligations en vertu du protocole établi », a pour sa part précisé Frank Strada, cité dans le communiqué. « Démissionner est toutefois dans le meilleur intérêt des habitants du Tennessee pendant que l'enquête indépendante se déroule », a ajouté le chef démissionnaire, estimant cette enquête « nécessaire ». Condamnée à mort en 1996, à l'âge de 20 ans, pour le meurtre l'année précédente - en compagnie de son petit ami et d'un troisième complice – de Colleen Slemmer, Christa Pike devait être exécutée le 30 septembre, faisant d'elle la première femme à subir ce sort au Tennessee en plus de deux siècles. «Le plus grand châtiment de toute l'histoire de la peine de mort aux États-Unis» Mais Christa Pike a terminé à l'hôpital après avoir survécu à deux injections de pentobarbital, un puissant anesthésiant principalement utilisé - ailleurs dans le monde - pour euthanasier les animaux. « Elle est intubée, sous respirateur, et reste inconsciente», a précisé son avocat, Luke Ihnen, dans une plainte déposée le 2 octobre. « Le protocole ne prévoit pas de procédures supplémentaires au-delà de celles qui ont été effectuées ce soir », avait de son côté fait le TDOC, qui a défendu la méthode employée. « Après avoir subi plus de 20 ans de détention à l'isolement et une tentative complète de la tuer par injection létale, Christa est la personne qui a subi le plus grand châtiment de toute l'histoire de la peine de mort aux États-Unis », a fait valoir, le 1er octobre, Randy Spivey, un autre avocat de Christa Pike. « Le cas de Christa Pike met en lumière plusieurs raisons pour lesquelles la peine de mort devrait être abolie », a affirmé le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme Volker Türk, dans un communiqué publié sur X le 1er octobre. « Les souffrances prolongées — tant physiques que psychologiques — causées par plusieurs tentatives d'exécution infructueuses sont abjectes et cruelles. De plus, d'importantes questions concernant le respect du droit à un procès équitable restent sans réponse », a-t-il souligné. **R. I.**

ESPAGNE

Des dizaines de milliers de personnes manifestent à Madrid et dans plusieurs villes contre la crise du logement

LA CRISE du logement continue d'alimenter la contestation en Espagne. À Madrid, la mobilisation a réuni des dizaines de milliers de personnes, tandis que des rassemblements ont également eu lieu dans plusieurs villes du pays. Les manifestants réclament notamment une baisse des loyers et plus de protections pour les locataires, face aux prix élevés. Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté ce 3 octobre à Madrid contre la crise du logement. Plusieurs cortèges ont convergé vers la place de Cibeles, dans le centre de la capitale, derrière une banderole portant le slogan « Vers la grève générale ». Les autorités espagnoles ont estimé la participation à 70 000 personnes, tandis que le Syndicat des locataires a avancé le chiffre de 500 000 manifestants. X X La mobilisation intervient au lendemain du rejet de deux décrets du gouvernement consacrés au logement. Les textes prévoyaient notamment de prolonger jusqu'en 2030 la protection contre les expulsions des ménages vulnérables, de mieux encadrer certaines locations, de limiter les acquisitions de logements par des fonds d'investissement dits « vautours » et de prolonger certains contrats. Le mouvement s'inscrit dans un contexte déjà tendu. L'expulsion de Maricarmen Abascal, une Madrilène de 87 ans qui vivait depuis environ 70 ans dans le même appartement, avait auparavant contribué à amplifier la mobilisation. La société propriétaire souhaitait augmenter son loyer de 275 %. Son expulsion avait provoqué un premier rassemblement à Madrid, suivi de l'installation d'un campement dans le centre de la capitale. Un accord devait finalement lui permettre de retrouver son logement. Des revendications plus larges sur le logement Les demandes des manifestants vont cependant au-delà des deux décrets rejetés. Ils réclament notamment une baisse des loyers, des contrats à durée indéterminée et la récupération de logements détenus par certains fonds d'investissement. Valeria Racu, porte-parole du Syndicat des locataires, a également indiqué que le mouvement discutait avec les syndicats de travailleurs de la possibilité d'une grève générale. Cette perspective figurait d'ailleurs au cœur de la mobilisation madrilène, avec le slogan « Vers la grève générale » affiché en tête des cortèges. Les organisateurs entendent ainsi maintenir la pression autour de la question du logement, devenue l'un des principaux motifs de la contestation. Une mobilisation dans plusieurs dizaines de villes Le mouvement s'est également étendu à plusieurs dizaines de villes espagnoles. Des actions ont été organisées dans environ 50 villes et la plupart des rassemblements sont restés pacifiques. À Valence, des heurts ont toutefois opposé des manifestants aux forces de l'ordre, qui ont utilisé des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes. Ruptly À Palma de Majorque, environ 2 000 personnes ont participé au rassemblement. À Barcelone et Hospitalet de Llobregat, les mobilisations prévues ont été annulées ou reportées en raison de fortes pluies. **R. I.**

CARAVANE MÉDICALE PLURIDISCIPLINAIRE À MÉDÉA

Le CRA en action

LE CROISSANT-ROUGE algérien (CRA) a organisé, avant-hier, dans la wilaya de Médéa, une caravane médicale pluridisciplinaire permettant aux citoyens de bénéficier d'examens et de consultations médicales spécialisées. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de cette organisation.

Cette caravane, installée à l'école primaire « Chahid Mohamed Badani », dans la commune de Sidi Naamane, comprend des staffs médicaux spécialisés dans 11 disciplines, à savoir l'ophtalmologie, la cardiologie, la dermatologie, la gastro-entérologie, la neurologie, la gynécologie-obstétrique, la pédiatrie, la chirurgie dentaire, la radiologie, l'urologie et la médecine interne, en sus de services d'analyses médicales, ce qui permet aux citoyens de « bénéficier d'examens et de consultations médicales spécialisées ».

Selon la même source, « cette caravane a été dotée d'une clinique médicale mobile multiservices relevant du CRA, équipée des moyens et dispositifs médicaux nécessaires, afin de soutenir le travail des staffs médicaux et d'élargir la portée des services fournis sur le terrain ».

Soulignant également que cette action s'inscrit dans le cadre d'un « parcours de santé de terrain continu du CRA, reposant sur une présence effective, la mobilisation des compétences et la mise à disposition des moyens, ainsi qu'un accès continu aux services de santé dans les différentes régions, reflétant son engagement à faire de l'action sanitaire une partie constante de sa présence humanitaire au service du citoyen ».

R. R.

TRAFIC DE DROGUE À BÉJAÏA

Un récidiviste arrêté avec près de 103 g de cannabis

LA BRIGADE mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'Amizour à Bejaia a interpellé un individu âgé de 40 ans, déjà connu des services de justice, pour possession, stockage et commercialisation illégale de stupéfiants.

« L'opération policière trouve son origine dans l'exploitation minutieuse de renseignements parvenus aux éléments de la BMPJ, selon lesquels un individu se livrait à un trafic de drogue aux abords de l'établissement postal du village de Merdj Ouamane, commune d'Amizour », indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Une enquête a été ouverte afin de vérifier la véracité de ces signalements. Après confirmation des faits, les policiers ont procédé à l'interpellation du suspect. Une fouille corporelle a permis de saisir 6,9 grammes de résine de cannabis conditionnés et prêts à la vente, ainsi qu'une somme de 4 580 DA, présentée comme provenant de ses activités illicites.

Une perquisition a ensuite été effectuée au domicile familial du suspect, en présence de son père et dans le respect des procédures légales. Dans sa chambre, les enquêteurs ont découvert une plaque de résine de cannabis pesant 95,5 grammes, ainsi que du matériel destiné à la découpe et au conditionnement des stupéfiants.

Au terme de l'enquête, un dossier pénal a été constitué à l'encontre du quadragénaire pour détention et stockage de stupéfiants en vue de leur cession illégale. Il a été présenté devant les instances judiciaires compétentes et placé en détention provisoire.

N. Bensalem

TIMIMOUN

Le patrimoine local mis en valeur

Dans le cadre des activités du premier colloque national intitulé « Ouled El Kadi : leurs savants, leur histoire et leurs vestiges à travers les cités de Gourara et du Touat », le wali de Timimoun, Souna Ben Omar, a présidé, hier, la cérémonie d'ouverture des travaux de cette manifestation. C'est ce qu'ont indiqué les services de la wilaya.



La cérémonie s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), du chef de la daïra de Timimoun, des directeurs membres de l'exécutif de wilaya, des présidents des Assemblées populaires communales (APC) d'Ouled Saïd et de Timimoun, ainsi que de plusieurs cheikhs, imams, notables, chercheurs, universitaires et personnes intéressées par l'histoire, le patrimoine et la culture.

La visite du musée communal d'Ouled Saïd a constitué la première étape de cette manifestation, où le wali et la délégation l'accompagnant ont pris connaissance des différents espaces et collections du musée.

La visite a notamment permis de découvrir les témoignages, documents et éléments du patrimoine matériel qu'il renferme, illustrant certains aspects de l'histoire de la région, tout en mettant en évidence l'importance des musées locaux dans la préservation du patrimoine et sa transmission aux générations futures.

Cet établissement constitue ainsi un espace culturel et patrimonial contribuant à la sauvegarde de la mémoire locale et à la valorisation du patrimoine historique et civilisationnel de la région.

Par ailleurs, la délégation s'est ensuite rendue à la mosquée Moulay Abdelkader El Djilali, dans la commune d'Ouled Saïd, où le wali a présidé la cérémonie officielle d'ouverture du premier colloque national « Ouled El Kadi : leurs savants, leur histoire et leurs vestiges à travers les cités de Gourara et du Touat ».

Cette rencontre vise à mettre en lumière les contributions des Ouled El Kadi à la vie scientifique, culturelle et sociale, à faire connaître leurs savants et leurs cheikhs, ainsi qu'à revenir sur leur histoire et leurs vestiges, dans le contexte civilisationnel ayant marqué les cités de Gourara et du Touat.

Le colloque constitue également un espace scientifique d'échange de connaissances et d'expériences entre chercheurs, consacré à l'examen des différents aspects liés à l'histoire de la région, notamment le mouvement scientifique, les institutions éducatives et religieuses, les manuscrits, les monuments et vestiges, ainsi que les figures scientifiques ayant contribué à enrichir la vie intellectuelle et culturelle de la région.

Amel Saïdi

L'AUTOROUTE ALGER- BOU ISMAIL

Axe fermé pour travaux de modernisation

DANS le cadre de la modernisation du secteur routier, l'autoroute reliant les limites de la wilaya d'Alger à Bou Ismail, située dans la wilaya de Tipasa, a été fermée à la circulation automobile, samedi, afin de permettre la poursuite des travaux de modernisation. C'est ce qu'a annoncé, avant-hier, un communiqué des services de la wilaya de Tipasa.

A ce propos, la même source a précisé que l'axe autoroutier reliant les limites de la wilaya d'Alger et la ville de Bou Ismail, dans la wilaya de Tipasa, sera fermé à la circulation, samedi, de 9h00 à 18h00, pour la pose de la couche de roulement en béton bitumineux sur ce tronçon.

Selon le communiqué, la circulation dans ce sens sera déviée, durant la période de fermeture, à partir de l'échangeur, Colonel Abbes, via la route nationale n 11, en passant par Douaouda Marine, Fouka Marine, avant de rejoindre l'autoroute par l'échangeur de Bou Ismail, au niveau de l'unité de développement des équipements solaires.

Les services de la wilaya ont présenté, à cette occasion, leurs excuses aux usagers de la route pour les désagréments que pourraient occasionner ces travaux, appelant les automobilistes à faire preuve de prudence et à respecter la signalisation routière, ainsi que les consignes mises en place aux abords du chantier, afin de préserver la sécurité des citoyens et d'éviter les accidents ou encombrement de la circulation.

Pour rappel, le projet de modernisation et d'augmentation de la capacité de l'autoroute reliant Bou Ismail à la commune de Douaouda, a été lancé en avril dernier pour une enveloppe financière de près de 2 milliards DA.

Cet axe autoroutier connaît un dense trafic tout au long de l'année, avec près de 20.000 véhicules par jour en période normale, un nombre qui atteint environ le double durant les périodes de pointe, ce qui a nécessité la programmation des travaux de modernisation et d'extension, selon la Direction des travaux publics (DTP).

R. R.

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE

Une vingtaine de jeunes aux auditions à Oran

Les auditions de l'Académie de l'Orchestre des jeunes, relevant de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, se poursuivent avec une étape à Oran. Pour cette seconde escale organisée, samedi, à l'Institut régional de musique Blaoui-Mohamed-El-Houari, une vingtaine de jeunes musiciens âgés de 18 à 25 ans ont pris part à la sélection.

L'objectif étant de découvrir de jeunes talents musicaux pour rejoindre l'Académie de l'Orchestre des jeunes.



Cette étape intervient après l'ouverture, la semaine dernière à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, des auditions destinées aux musiciens professionnels, en présence du musicien et compositeur libanais Marcel Khalifé.

L'opération vise à sélectionner 30 jeunes parmi quelque 250 candidats issus de 32 wilayas pour intégrer l'académie et constituer un vivier pour la future formation.

Dirigé par le maestro Amine Kouider, l'orchestre devrait réunir 100 musiciens et entamer ses activités sur scène dans un délai d'un à deux mois.

Le maestro et chef de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, Mohamed Amine Kouider, a indiqué dans une déclaration à la presse en marge de ces auditions que la création de l'Orchestre des jeunes relevant de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie intervient conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts.

Il a ajouté que l'étape d'Oran constitue la deuxième étape du programme d'auditions destiné aux jeunes, après celles consacrées aux musiciens professionnels, organisées la semaine dernière à Alger. Il a précisé que l'opération a débuté durant les mois de septembre et octobre 2026 au niveau de l'Opéra d'Alger "Boualem Bessaïh" et dans plusieurs villes et wilayas du pays pour les professionnels.

Elle se poursuivra dans différentes wilayas, avant de s'étendre aux Algériens résidant à l'étranger, afin de donner leur chance aux jeunes.

M. Kouider a indiqué que l'Orchestre philharmonique international d'Algérie sera composé de 100 musiciens, dont 70% de musiciens algériens résidant en Algérie ou issus de la communauté nationale établie à l'étranger, ainsi que des jeunes qui seront sélectionnés dans le cadre de l'académie. Les musiciens internationaux représenteront 30% de la formation et seront issus d'une douzaine de pays d'Afrique, d'Europe, du monde arabe et d'Amérique.

Concernant l'Académie de l'Orchestre des jeunes, l'intervenant a expliqué que 30 jeunes Algériens seront sélectionnés parmi quelque 250 candidats issus de 32 wilayas, soulignant que cette opération s'inscrit dans une démarche visant à découvrir les jeunes talents musicaux, à les développer et à perfectionner leurs compétences, afin que l'académie constitue un vivier pour l'orchestre principal.

Le projet est placé sous la direction du maestro Amine Kouider, tandis que le jury comprend des artistes de renom et des personnalités internationales, parmi lesquels l'artiste libanais Marcel Khalifé, ce qui contribue à encadrer le processus de sélection des talents et des compétences participant aux auditions.

L'orchestre devrait entamer ses activités sur scène dans un délai d'un à deux mois, selon le même responsable, qui a souligné que cette étape constituera un nouveau jalon dans la concrétisation du projet de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie et dans le renforcement de la présence de la musique algérienne sur les scènes artistiques nationale et internationale.

A. B. / Agence

ECHANGES CULTURELLES

Les talents algériens au contact d'experts américains

UNE DÉLÉGATION de professionnels américains des industries créatives a effectué récemment une visite en Algérie, marquée par une série d'ateliers, de tables rondes et de rencontres avec des artistes, des institutions et des professionnels algériens, indique un communiqué de l'ambassade des Etats unis en Algérie.

La délégation, composée notamment du spécialiste du marketing Mike Tankel, de l'acteur et entrepreneur Jason Moore, de l'acteur et producteur algéro-américain Boualem Hassaine et du dirigeant du secteur du divertissement John R. Randolph, a échangé avec la communauté créative algérienne autour du cinéma, de la télévision, de la musique, de la propriété intellectuelle et du développement des industries culturelles, précise la même source.

À Béjaïa, les membres de la délégation ont assisté à l'ouverture des Rencontres cinématographiques de Béjaïa, avant d'animer des ateliers d'interprétation destinés à des participants amateurs et professionnels. Une table ronde consacrée à la production, aux contrats et au marketing cinématographique a également permis aux professionnels algériens d'échanger directement avec leurs homologues américains.

La délégation s'est ensuite rendue à Alger où plusieurs rencontres ont été tenues avec des acteurs de la scène culturelle et artistique. Des échanges ont notamment porté sur la production cinématographique, les contrats et les relations professionnelles, dans l'objectif de mieux comprendre les mécanismes de développement des projets créatifs.

Le volet musical a également occupé une place importante dans le programme, avec des sessions organisées à l'Institut national de musique autour de l'industrie du divertissement musical, de la valorisation économique de la musique et de la gestion artistique. Les membres de la délégation ont également rencontré de jeunes artistes à l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC).

Les échanges se sont poursuivis avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), autour des bonnes pratiques en matière de propriété intellectuelle. La délégation a également animé des ateliers d'interprétation consacrés au cinéma et participé à une rencontre avec des représentants des institutions culturelles algériennes au ministère de la Culture et des Arts.

Un autre temps fort de la visite a été la rencontre avec des entrepreneurs du secteur créatif à Algeria Ventures, offrant un espace supplémentaire d'échange autour de l'entrepreneuriat culturel et des moyens de développer les projets et les talents, indique en outre la missive. Cette visite a ainsi permis de multiplier les contacts entre professionnels américains et acteurs de la communauté créative algérienne. Les différents échanges ont porté sur les compétences, les pratiques professionnelles et les réseaux nécessaires à l'accompagnement des talents et à leur accès à de nouveaux publics. Ces différentes rencontres ont ainsi permis à la délégation du pays de l'Oncle Sam d'établir des liens avec plusieurs composantes de la scène culturelle algérienne, allant des artistes et créateurs aux institutions, professionnels de l'industrie et entrepreneurs.

A. B.

Annaba

Le livre poursuit sa vie avec « Kotoubouna »

A L'INSTAR d'autres wilayas, le Festival national du livre lu a pris fin samedi à la Bibliothèque principale de lecture publique «Barkat Slimane» d'Annaba, après plusieurs jours consacrés au livre, à la lecture et au partage des connaissances.

La manifestation a réuni des enseignants, des intellectuels, des créateurs et des lecteurs autour d'un programme très riche comprenant des rencontres intellectuelles, des ateliers interactifs ainsi qu'un espace d'échange et de don de livres.

La cérémonie de clôture a été marquée par la présentation d'un spectacle théâtral pour enfants intitulé « Des cendres d'hier, nous plantons l'avenir », encadré par Khawla Bouchra Bouzidi, ainsi que par une prestation musicale de l'artiste Djamel Beni. Des attestations de participation et de reconnaissance ont été à l'occasion remises aux intervenants et participants.

La directrice de la culture de la ville du Jujube a souligné en marge des festivités la continuité de la plateforme « Kotoubouna », qui reste a-t-elle précisé un espace ouvert toute l'année pour l'échange de livres et la promotion de la lecture.

L'initiative lancée par le département de Malika Bendouda s'inscrit dans l'idée de donner une seconde vie aux ouvrages et de maintenir le livre comme un outil de transmission des connaissances et de rapprochement entre les lecteurs.

A. B.

EVOCATION

Abdelghani Mehdaoui, une vie au service du cinéma et de la télévision

UNE RENCONTRE en hommage au défunt cinéaste et réalisateur de télévision, Abdelghani Mehdaoui, a été organisée samedi à Alger, avec la présentation d'une biographie de Radia Boutouil retraçant son riche parcours artistique.

Organisée à Villa "Dar Abdeltif" par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), la rencontre a été une occasion pour retracer le parcours de ce cinéaste pionnier et réalisateur de télévision, disparu en mars dernier.

L'auteure de la biographie "Abdelghani Mehdaoui, une histoire, une culture", édité par l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), avec le soutien du ministère des Arts et de la Culture, a souligné que cette publication vise à "transmettre et faire découvrir le parcours artistique" de Abdelghani Mehdaoui.

L'ouvrage, a-t-elle dit, est "un hommage posthume à une figure majeure de la culture en Algérie, qui a marqué de son empreinte, près de six décennies, la télévision et le cinéma algériens".

Scindé en plusieurs parties, cet ouvrage de 120 pages inclut des repères biographiques et témoignages, notamment des comédiens Madani Namoun, Hichem Mesbah et Ahmed Kadri dit "Krikèche", des poèmes ainsi qu'un recueil de photographies du regretté réalisateur.

Né en 1942 à Bologhine (Alger), Abdelghani Mehdaoui a réalisé plusieurs films notamment "Meurtre pour héritage" (1963), son premier court métrage de fiction produit par la Télévision algérienne, "Médecin de village (1975) avec la participation de Athmane Ariouet et "Lektouta" (Les chats, 1979), mettant en scène l'Inspecteur Tahar.

Il décède le 6 mars dernier après une riche carrière au service du cinéma et de la télévision.

R. C.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D'Oran
Direction De L'administration Locale
Service De La Planification Et Du Suivi Des Programmes De Développement
N° /DAL

NIF/N° 412002000031081

Avis D'appel D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N° 22 /2026

« ETUDE ET SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT (VRD – ALENTOURES) POUR LA REALISATION D'UN SOCLE MONUMENTAL DE (27 M) ET DE POSE DE MONUMENT DE L'ÉMIR ABDELKADER AU MONT MURDJADJO – ORAN. »

-CONDITIONS D'ELIGIBILITE:

Conformément aux dispositions de l'article **54** du décret présidentiel n° 15-247, ne sont admis à soumissionner que les Bureaux d'Études D'architecture inscrits au tableau national des architectes, publics ou privés, (personnes physiques ou morales), agissant individuellement ou en groupement solidaire.

N.B: l'enregistrement dans le tableau national des architectes doit être justifié par une attestation ou extrait d'enregistrement.

1 Capacités Professionnelles :

- agrément délivré par les autorités compétentes en cours de validité ; avec diplôme dans le domaine d'architecture Avec expérience au minimum de 05 ans.
-Un statut ou le décret pour les BET étatiques pour l'exercice de la profession d'architecture.

2-Références Techniques

Ayant réalisé d'un projet d'études et suivi, d'un projet de même nature du projet de la catégorie B ou plus, justifiés par des attestations de bonne exécution signées datées et enregistrées délivrées par des maîtres d'ouvrage publics.

3. Capacités Financières :

Les candidats ayant un chiffre d'affaire cumulé égal ou supérieur à 5 000.000,00 DA durant les 03 dernières années. Joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers annuels visés par les services fiscaux et C20.

N.B :

* Le groupement doit être impérativement solidaire.

Un protocole d'accord non forcement notarié liant les membres du groupement, dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement.

Dés que le soumissionnaire en groupement sera retenu le protocole d'accord devra être notarié
Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaisante, l'offre sera rejetée systématiquement:

I/ Le dossier de candidature :

-Voir l'article **15** du CDC. « Instructions aux soumissionnaires. »

II/L'offre technique:

-Voir l'article **15** du CDC. « Instructions aux soumissionnaires. »

III/-L'offre financière:

-Voir l'article **15** du CDC. « instructions aux soumissionnaires. »

-N.B cas de rejet de l'offre:

L'offre sera rejetée dans le cas ou' les pièces constitutives du dossier ne sont pas complètes ou l'offre n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

Les bureaux d'études peuvent retirer le cahier des charges auprès du Siège de la Wilaya d'Oran direction de l'administration locale **(au niveau du 9éme étage)**. « Bureau des marchés » contre le paiement de la somme **cinq mille dinars (5000,00 DA)** non remboursable à virer à la trésorerie publique de la Wilaya d'Oran contre la délivrance d'un récépissé de virement. Les Offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés.

Avis d'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°.../2026.

« ETUDE ET SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT (VRD – ALENTOURES) POUR LA REALISATION D'UN SOCLE MONUMENTAL DE (27 M) ET DE POSE DE MONUMENT DE L'ÉMIR ABDELKADER AU MONT MURDJADJO – ORAN. »

- **A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.**

WILAYA D'ORAN
Direction De L'administration Locale

Le délai de dépôt des offres est fixé à **vingt et un (21)** jours à compter de la première publication du présent avis dans deux quotidiens nationaux écrites et deux quotidiens nationaux électroniques en langue nationale (Arabe) et langue étrangère ou le BOMOP, ou le portail électronique et la presse électronique de **08h00 à 12h45**. L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu le même jour à 13h00 au siège Wilaya d'Oran- Direction de l'Administration Locale – **9ème étage**.

L'ouverture des plis sera publique avec la participation des soumissionnaires.

Le Jeune Indépendant **du 05/10/2026 / ANEP 2631014260**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE
DIRECTION GENERALE DES FORETS,
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES.

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية و الصيد البحري.
المديرية العامة للغابات.
محافظة الغابات لولاية سيدي بلعباس

إدارة الغابات

NIF du maître de l'ouvrage: 099522019000238

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC CAPACITES MINIMALES N°03/CF/SBA/2026.

La conservation des forêts de la Wilaya de Sidi Bel Abbés Lance un avis d'appel d'offres ouvert avec capacités minimales pour la réalisation des travaux d'aménagement de piste rurale sur 32 km pour le lot N°04 suite à la résiliation du contrat et le lot N°05 déclaré infructueux, cet avis d'appel d'offre est destiné aux micro entreprises répondant aux conditions et capacités minimales requises et inscrit dans le cadre du programme neuf 2026.

N° du Lot	Circonscription	Daira	Commune	Impact	Volume du l'impact (Km)	Volume du lot (Km)
04	Telagh	Telagh	Dhaya	Tamelaka	2,5	2,5
05	Telagh	Moulay Slissen	H'çaiba	H'çaiba	2,5	2,5
Total					05	05

Les micro entreprises éligibles et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la conservation des forêts de la wilaya.

LE DOSSIER COMPRENDRA LES DOCUMENTS SUIVANTS :

1. Une déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée et cacheté
2. La déclaration de Probité dûment remplie, datée, signée et cacheté.
3. Copie de certificat de qualification et classification professionnel en travaux publics, principale en cours de validité le jour d'ouverture des plis, catégorie une (I) et plus
4. Copie du dossier fiscal et parafiscal (mise à jour de l'extrait de rôle datant de trois (03) mois apuré ou avec échéancier de paiement, CNAS, CASNOS et CACOBATPH) valide
5. Copie de L'extrait de registre de commerce électronique l'égalisé par la caisse nationale du registre commerce (CNRC) portant code 101-103 « travaux forestiers » en cours de validité.
6. Délai avec planning des travaux en chiffre et en lettre, signé, cacheté et daté.
7. La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet appuyée par des copies des pièces justificatives d'appartenance : carte grise ou pièce règlementaire avec assurances valides, pour le matériel en location doit être justifié par un contrat de location notarié ou contrat LEASING, accompagné de carte grise avec assurances valides le jour de l'ouverture des plis .
8. Copie de numéro d'identification fiscal NIF de l'entreprise.
9. Les moyens humains au sein de l'entreprise justifié par :
 - Un état de mouvement de salariés trimestriel ou annuel, justifiant l'existence du personnel en question.
 - La mise à jour CNAS ou attestations d'affiliation des salariés établies durant l'année de la soumission par des diplômes et attestation d'affiliation
 - L'encadrement technique doit être justifié par les affiliations individuelles visées par la CNAS durant le trimestre correspondant à l'avis d'appel d'offres.

II- L'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire dûment remplie, datée, signée et cacheté.
- Mémoire technique dûment remplie, datée, signée et cacheté.
- L'instruction aux soumissionnaires dûment remplie, datée, signée et cacheté.
- Le cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) parties A et B dûment remplie, datée, signée, cacheté paraphée portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

III – l'offre financière

- La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cacheté.
- Le bordereau des prix unitaires dûment remplie, daté, signé et cacheté.
- Le devis quantitatif et estimatif dûment remplie, daté, signé et cacheté.

Le soumissionnaire présentera son offre de la manière suivante :

- **Offre technique** : Dans une première enveloppe cachetée portant en évidence le nom et l'adresse de l'entreprise.
- **Offre financière** : Dans une deuxième enveloppe cachetée portant en évidence le nom et l'adresse de l'entreprise.
- Ces deux enveloppes seront enfermées dans une troisième enveloppe cachetée, cette enveloppe extérieure devra être anonyme sans aucune inscription ou marque permettant l'identification du soumissionnaire et doit porter uniquement la mention APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC CAPACITES MINIMALES **N° 03/CF/SBA/2026** « Soumission à ne pas ouvrir » et l'objet de l'appel d'offres « **AMENAGEMENT DE PISTE RURALE SUR 32 KM (lot N°04 sur 2.5 Km et lot N°5 sur 2.5 Km)»**
- Les offres doivent être déposées le dernier jour à 13 :30 h, la durée de préparation des offres fixée à **15 jours** à compter de la première parution du présent appel d'offres au siège de la conservation des forêts de la wilaya de Sidi Bel Abbés. A l'adresse suivante « 55, Rue KAISSAR Bouziane (Hai Adim Fatiha). »
- L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de la conservation des forêts de la wilaya de sidi bel abbés le même jour du dépôt des offres à 13 h 30 mn, conformément à l'article 70 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La période de validité des offres est égale à cent cinq jours (105) jour à partir de la date de dépôt des offres conformément aux dispositions de l'article 62 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 05/10/2026 / ANEP 2631014308**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Numéro d'identification fiscale : **424002000042006.**

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11 /2026

Le wali de la wilaya de Tipasa - Direction de l'administration locale , lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : Acquisition et fournitures diverses nécessaires aux préparatifs de l'élection des membres des APC et des APW prévue le 28 novembre 2026, en lots séparés :

- **Lot n° 01 : Fourniture d'isoloirs.**
- **Lot n° 02 : Fourniture de rideaux.**
- **Lot n° 03 : Acquisition de fournitures de quincaillerie..**

Peuvent participer au présent appel d'offres les personnes physiques ou morales dont l'activité inscrite au registre du commerce est en rapport avec l'objet du lot concerné, comme suit :

- **Lot n° 01 : activité de menuiserie ;**
- **Lot n° 02 : activité de couture et confection de rideaux ;**
- **Lot n° 03 : activité de commerce en gros et/ou au détail de quincaillerie, de produits d'entretien et de nettoyage, de produits pour l'entretien domestique, d'articles ménagers et professionnels, de quincaillerie et autres produits similaires.**

***Le soumissionnaire peut participer à un ou plusieurs lots et peut se voir attribuer un ou plusieurs lots.**

Intéressés par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges par le soumissionnaire ou son représentant dument désigné auprès de la Direction de l'administration locale de la wilaya de Tipasa - cite administrative. 2 ème étage service de planification et suivi des programmes de développement – bureau des marchés publics.

La durée de préparation des offres est fixée à **huit (08)** jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public **(BOMOP)** ou les quotidiens nationaux ou la presse électronique jusqu'à **12 h 00**.si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au **huitième (08 ème)** jour, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public **(BOMOP)** ou **les quotidiens nationaux ou la presse électronique** jusqu'à **12 h 00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant jusqu'à **12 h 00**.

Les offres seront déposées à la Direction de l'administration locale de la Wilaya de Tipasa cite administrative – Tipasa 2 ème étage service de planification et suivi des programmes de développement – bureau des marchés publics.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** » et « **offre financière** » Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe **cachetée et anonyme**, comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION LOCALE
DE LA WILAYA DE TIPASA
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 11 /2026
Acquisition et fournitures diverses nécessaires aux préparatifs de l'élection des membres des APC et des APW prévue le 28 novembre 2026, en lots séparés :

- **Lot n° 01 : Fourniture d'isoloirs.**
- **Lot n° 02 : Fourniture de rideaux.**
- **Lot n° 03 : Acquisition de fournitures de quincaillerie.**

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A .LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- Déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et paraphée.
- Déclaration de probité remplie et signée et cachetée et paraphée.
- Statut éventuel de l'entreprise (EURL- SPA- SNC-SARL).
- Copie de Registre de commerce électronique.
- Copie de l'Extrait de rôle (moins de trois 03 mois) apuré ou avec un planning de paiement.
- Copie de l'Attestation de mise à jour CNAS – CASNOS.
- Copie du Casier judiciaire du gérant (délivré depuis moins de 03 mois).
- Copie des Attestation de dépôt des comptes sociaux (EURL- SPA- SNC-SARL).
- Copie Carte d'identification fiscale
- Copie Carte d'identification statistique

B .L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- Déclaration à Souscrire remplie, signée, cachetée et paraphée.
- Mémoire technique justificatif remplie, signée, cachetée et paraphée.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » paraphée et remplie et signée et cachetée.

C.L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et paraphée.
- Bordereau des prix unitaires signé, remplie, signé et cacheté et paraphé.
- Devis quantitatif et estimatif signé, remplie, signé et cacheté et paraphé.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 90 jours à compter de la date de l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14h 00** au siège de la **DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE TIPASA**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure **14h 00**.

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

Le Jeune Indépendant **du 05/10/2026 / ANEP 2616032799**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL -
DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST
Sis à BP 62 SAID HAMDINE- BIR MOURAD RAIS- ALGER
N° Identification fiscale : 000016001405697
PROGRAMME DES LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 103/DRAE/AADL/2026

En application des dispositions des articles N° 36.38,43,60 et 63 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 44,54,55,56 et 57 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST « **AADL – DRAE** » lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des **1760 logements** en TCE avec locaux à usage commercial et professionnel et conciergeries y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » **sis à BOUDJIMA, Commune de BOUDJIMA, Wilaya DE TIZI OUZOU-AADL 03- TRANCHE 300 000 LOGEMENTS-ZONE 01.**

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

a) **Capacité professionnel :**
- Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **VII (Sept) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et travaux publics ou hydraulique en activité secondaire en cours de validité.**

b) **Capacité financière :** ayant un chiffre d'affaires **cumulé** des trois meilleurs bilans des cinq dernières années visées par les services des impôts (2021-2022-2023, 2024 et 2025) égale ou supérieur à **1 000 000 000 ,00 DA.** Justifiée par les bilans comptables vises par les services des impôts.

c) **Capacité technique :** ayant les moyens humains et matériels suivants :

1/-Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :
- **Un (01)** Architecte ou ingénieur ou masters dans le domaine du bâtiment ayant expérience supérieure ou égale à **Trois (03) ans.**
- **Un (01)** Technicien supérieur ou plus en bâtiment ayant une expérience supérieure ou égale à **Trois (03) ans.**
- **Ou Un (01)** Techniciens supérieurs ou plus en VRD, ou travaux public ou hydraulique ayant une expérience supérieure ou égale **Trois (03) ans.**

Justifié par les pièces administratives et règlementaires y afférent à savoir : l'attestation d'affiliation CNAS en cours de validité, CASNOS, Diplômes, et le cas échéant fiches de carrières pour justifier l'expérience.

2/-Moyens matériels : l'entreprise doit avoir minimum les moyens suivants :
- Deux (02) camions de 15 t ou plus (charge utile)
- Une (01) centrale à béton de 60 m3/h ou plus ou 2*30 m3/h .
- Une (01 Grue fixes.
- Deux (02) pelles mécaniques

NB : la liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyée par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et constat récent d'huissier de justice (daté de six (06) mois maximums à la date de dépôt des offres) justifiant la propriété du matériel et les références appuyées d'un acte de vente notarié,le cas échéant pour le matériel non roulant, et/ou contrat leasing avec une banque).

3/-Références professionnelles : Le soumissionnaire devra remplir l'une des conditions suivantes à savoir :

Ayant déjà réalisé
- Un projet de 1500 logements en TCE en un seul tenant.
-ou un cumul de projets de logements d'au moins 2000 logements en TCE en prenant en considération les projets de 400 logements en TCE ou plus
- où ayant réalisé un (01) projet d'équipement en totalité (TCE) de catégorie D ou plus

Justifiés par des attestations de bonne exécution délivrée par des maitres d'ouvrages publics des projets réceptionnés durant les 10 dernières années (2016 à 2025).

Ces attestations doit contenir les informations suivantes ou accompagné des documents ci-après :
-L'intitulé du projet
-La catégorie du projet pour les équipements
-Le montant du projet
-Délai de réalisation
-Date du procès-verbal provisoire ou définitif.

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement le dossier de candidature ne peut être complété**
- **Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique**

Le dossier de l'avis d'appel d'offre sera retiré contre paiement de la somme de **vingt mille Dinars (20 000.00)** non remboursables, représentant les frais de reproduction auprès de :

Direction Régionale d'Alger Est de l'AADL
Sis à : BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER.

Le dossier de soumission doit contenir :
- Dossier de candidature
- Offre technique
- Offre financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** », « **offre financière** », selon le cas ;Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « **à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°.....l'objet de l'appel d'offres** »

- **L'ENVELOPPE DENOMMEE « DOSSIER DE CANDIDATURE » CONTIENT :**
 - Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée avec apposition de cachet.
 - Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
 - Une déclaration de sous-traitant (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
 - Les statuts pour les sociétés
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article 04 du présent cahier des charges à savoir :

a)-Capacités professionnelles :
-Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.
-Une copie du registre de commerce

b)-Capacités financière es : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :
-Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
-Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des bilans des cinq dernières années (,2021,2022,2023,2024 et 2025) (visé par les services des impôts).
-Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :
-Copies des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS et extrait de rôle apuré ou avec échéancier)
-Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
-Liste des moyens humains (Affiliations CNAS en cours de validité, CASNOS, Diplômes, et le cas échéant fiches de carrières).
-La liste des moyens matériels de l'entreprise (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et constat récent d'huissier de justice (daté de six (06) mois maximum à la date de dépôt des offres) justifié par acte de vente notarié pour le matériel non roulant le cas échéant, et/ou contrat leasing avec une banque.

-Références professionnelles accompagnés des attestations de bonnes exécutions délivrées par des maitres d'ouvrages publics.

NB : toutes pièce fournie par l'entreprise doit être en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

B/-L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :

1)-La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

2) Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) et tout autre document exigé en application de l'article 78 décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 y afférent à savoir :
- Caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédants le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000.00) DA/TTC
- Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Les moyens humains à mobiliser pour le projet :
- Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet
- Méthodologie d'exécution des Travaux
- Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées
- Le délai d'exécution

C/-L'enveloppe dénommée «L'OFFRE FINANCIERE » » contient :

1/-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/- La décomposition du prix global et forfaitaire partie les logements pour les immeubles R+9,
3/- La décomposition du prix global et forfaitaire partie Conciergerie pour les immeubles R+9.
4/- Tableau récapitulatif du montant total du marché

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des marchés de L'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres le **Quinzième (15ème) jour** au plus tard à 12 H00, Cette date est tacitement reportée au premier (1er) jour ouvrable au cas où cette date coïncide avec les jours fériés et /ou de repos hebdomadaires légaux.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Direction Régionale d'Alger Est de l'AADL
sis à : BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER.

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financiers s'effectuera en une seule phase au siège du maitre de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à treize (13h00) heurs.

L'offre demeure valide pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 05/10/2026 / ANEP 2616032809**

COMPÉTITIONS INTERCLUBS

la CAF assouplit les critères d'enregistrement des joueurs

LE COMITÉ exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a approuvé plusieurs modifications importantes des règlements des compétitions interclubs, dans le cadre de l'adoption du calendrier des compétitions de la CAF pour la période 2026-2030.

Parmi les principales nouveautés figure l'assouplissement des règles relatives à l'enregistrement et à la qualification des joueurs. Désormais, un joueur pourra évoluer pour plus d'un club au cours d'une même saison dans les compétitions interclubs de la CAF. Cette modification vise notamment à offrir davantage de flexibilité aux clubs et aux joueurs dans la gestion des effectifs au cours de la saison. Jusqu'ici, un joueur était éligible aux compétitions interclubs de la CAF sous une seule licence annuelle seulement. ,Le Comité exécutif a également fixé à 40 le nombre maximum de joueurs qu'un club peut inscrire à un moment donné au cours de la saison dans les compétitions interclubs de la CAF. Une possibilité de modification de l'effectif est par ailleurs prévue lors de la dernière période d'enregistrement. Chaque club pourra remplacer jusqu'à quatre joueurs. Cette nouvelle disposition apporte davantage de souplesse dans la constitution et la gestion des effectifs, tout en maintenant un cadre précis pour les inscriptions. Parallèlement à ces modifications, le Comité exécutif a approuvé le calendrier des compétitions de la CAF pour les années 2026 à 2030, permettant aux associations membres, aux clubs et aux différentes parties prenantes de disposer d'une meilleure visibilité pour la préparation et la planification des compétitions. Sur le plan des compétitions féminines, la CAF Women's Champions League 2026 se déroulera du 1er au 15 novembre 2026.

La CAF a également confirmé que les CAF Awards 2026 se tiendront à Lagos, au Nigeria, le 7 décembre 2026, tandis que l'Assemblée générale ordinaire de la CAF est programmée dans le même pays le 21 novembre 2026.

AMICAL CONTRE LE NIGER

La sélection algérienne poursuit sa préparation à Sidi Moussa

La sélection nationale de football poursuit sa préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en prévision du match amical face au Niger, prévu mardi (18h00) au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, en effectuant une séance d'entraînement samedi soir, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Les coéquipiers du capitaine Ramy Bensebaïni ont effectué la séance sur l'un des terrains du CTN, à l'heure du match de mardi. Une séance consacrée essentiellement aux aspects technique et tactique, avec la participation de l'ensemble de l'effectif dont Himad Abdelli qui a réintégré le groupe, alors que Samir Cherki s'est entraîné en solo sous la conduite du préparateur physique Nasser Daineche.

L'Algérie a enregistré une bonne nouvelle avec le retour d'Himad Abdelli à l'entraînement collectif. En revanche, un autre Fennec a dû travailler à l'écart du groupe samedi. Après avoir ramené un nul du Burundi (2-2) dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027, les hommes de Brahim Hemdani préparent désormais leur troisième et dernier rendez-vous de ce rassemblement. Les Fennecs retrouveront le Niger mardi à Tizi-Ouzou pour une rencontre amicale qui devrait permettre au nouveau sélectionneur de procéder à plusieurs essais. Et l'état des troupes continue d'évoluer à l'approche de la rencontre. Himad Abdelli a réintégré normalement l'entraînement collectif samedi au Centre technique national de Sidi Moussa. ,Touché lors du déplacement au Burundi, le milieu de l'Angers SCO s'était contenté d'un travail en salle lors de la séance précédente. Son retour avec ses coéquipiers constitue donc un signal rassurant et le rapproche d'une participation à la rencontre face au Niger. Une bonne nouvelle pour Hemdani, qui pourrait profiter de cet amical pour poursuivre sa revue d'effectif après les deux premiers matchs de son mandat. La situation est en revanche moins rassurante pour Samir Chergui. Toujours selon DZ Foot, le défenseur du Paris FC a été le seul joueur à ne pas participer à la séance collective de samedi, débutée à 18h. Mis parfois en difficulté face au Burundi ou il a subi les dribbles de Jean-Claude Girumugisha, le latéral voit sa participation au match amical compromise. Chergui s'est entraîné en individuel sous la direction du préparateur physique Nasser Daineche. À ce stade, aucun forfait n'a toutefois été officiellement annoncé et il faudra donc surveiller son évolution lors de la dernière séance avant la rencontre. L'Algérie affrontera le Niger ce mardi 6 octobre au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, avec un coup d'envoi programmé à 18h. Une dernière sortie avant la fin du rassemblement qui devrait permettre à Hemdani de donner du temps de jeu à plusieurs éléments jusqu'ici peu utilisés.



MERCATO : C'EST BON POUR RIYAD MAHREZ, DIRECTION LE QATAR !

Libre de tout engagement depuis juillet dernier suite à l'expiration de son contrat avec Al Ahli Saudi FC, Riyad Mahrez a enfin tranché quant à son futur point de chute. La légende de l'équipe nationale d'Algérie s'apprête à découvrir un nouveau championnat en rebondissant officiellement dans la Qatar Stars League, où il a trouvé un accord total avec les dirigeants d'Al Shamal SC. La rumeur qui circulait depuis quelques jours a été confirmée par le journaliste Fabrizio Romano. Mahrez doit finaliser son arrivée au sein de la formation qatarie dans les toutes prochaines heures, en signant un contrat d'une saison, le liant au club jusqu'en juin 2027. Dans ce nouveau défi au Moyen-Orient, l'ancien joueur de Manchester City ne sera pas en terrain inconnu. Il y retrouvera son compatriote et ancien partenaire en sélection, l'attaquant Baghdad Bounedjah, qui défend les couleurs d'Al Shamal depuis son arrivée au club en 2024.

À 35 ans, Riyad Mahrez va connaître le sixième club d'une riche carrière professionnelle. Après avoir fait ses armes en France, au Quimper CFC puis au Havre AC, l'ailier s'est envolé pour l'Angleterre, où il a écrit les plus belles pages de sa carrière. D'abord un titre historique de champion d'Angleterre avec Leicester City, puis une série de trophées nationaux et européens sous les ordres de Pep Guardiola à Manchester City, avant une première aventure saoudienne à Al Ahli en 2023. En rejoignant Al Shamal SC, Mahrez intègre une équipe ambitieuse, qui figure parmi les favoris pour le titre de champion du Qatar et dispute également la Ligue des champions de l'AFC cette saison.

Titraoui déjà de retour



LE RC LENS a bouclé sa semaine de travail par une victoire en amical face au Standard de Liège (2-0). Au-delà du résultat, cette rencontre a surtout permis au staff lensois de donner du temps de jeu à plusieurs éléments et, surtout, de retrouver Yacine Titraoui, absent depuis plusieurs semaines. L'international algérien a effectué son retour sur les terrains après près d'un mois d'absence, consécutif à une blessure aux ischio-jambiers. Éloigné de la compétition, le milieu de terrain avait notamment manqué le rassemblement actuel de la sélection nationale. De retour à l'entraînement avec le groupe lensois, Titraoui a été lancé en seconde période face au Standard de Liège, vendredi, une première étape importante pour retrouver progressivement les sensations et le rythme de la compétition. Ce retour a également été apprécié par le staff technique lensois. Yannick Cahuzac, membre de l'encadrement du RC Lens, s'est félicité de pouvoir récupérer plusieurs joueurs blessés après cette période de travail: «C'est un match qui était important pour nous, surtout qu'on a pas mal d'internationaux qui sont partis. Mais ça nous a aussi permis de récupérer des blessés de longue date, avec Saud Abdulhamid, qui a pu prendre 30 minutes de temps de jeu, et Yacine Titraoui, qui en a pris entre 35 et 40. C'est bien pour le groupe, pour le club, afin de retrouver un effectif compétitif.», a-t-il déclaré. Le retour de Titraoui intervient à quelques jours d'un rendez-vous important pour le RC Lens. Le milieu algérien dispose désormais d'une semaine pour poursuivre sa préparation et retrouver progressivement le rythme avant la réception de l'Olympique Lyonnais, vendredi 9 octobre, au stade Bollaert-Delelis, pour le compte de la sixième journée de Ligue 1. Après cette première apparition depuis sa blessure, Titraoui devra maintenant gagner progressivement du temps de jeu. Une montée en puissance qui pourrait également lui permettre de prétendre à un retour en sélection nationale lors des prochaines échéances.

LIGUE 2 AMATEUR

Le RC Kouba s'adjuge le derby et vire en tête

Le leader RC Kouba a dominé le NA Hussein Dey 2-1, dans le derby algérois, disputé samedi au stade Ben Rabah de Dar El Beida, pour le compte de la troisième journée du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, tandis que la JSM Skikda a rejoint le groupe de tête dans le groupe Centre-Est.



Le RCK qui restait sur deux victoires en autant de rencontres en cette entame de saison, a réalisé la passe de trois en battant en déplacement son rival de toujours le NAHD. Les hommes de Mohamed Manaa ont ouvert le score par Mohamedi à la 41e minute, mais les Sang et Or, ont remis les pendules à l'heure grâce à l'ex-koubeen Belalem (46). Nullement découragé par cette égalisation, le " Raed" a réussi à inscrire le but de la victoire par Berrabah (67e). Une précieuse victoire qui permet au RCK de prendre seul les commandes avec 9 points, soit deux longueurs d'avance sur ses poursuivants directs : l'USM Blida, le MC Saïda et l'USM El Harrach, qui forment un peloton à trois derrière, avec sept points pour chaque club. Le MCS et l'USMH se sont respectivement imposés contre l'ASM Oran (1-0) et la JS Taghit (4-0), au moment où l'USMB s'est contentée d'un nul (1-1) chez le GC Mascara, alors qu'elle avait commencé par mener brièvement au score. De son côté, le WA Mostaganem a su tirer profit de l'avantage du terrain pour négocier au mieux son match difficile contre la JSM Tiaret, qu'il a finalement dominé (3-1), au moment où le voisin ES Mostaganem est revenu avec un résultat nul (2-2) de son déplacement chez le nouveau promu, l'IRBSM Benali. Enfin, l'ESM Koléa a réalisé l'essentiel face au MC El Bayadh, en l'emportant par la plus petite des marges possibles (1-0), alors que le match WA Tlemcen - RC Arbaâ a été reporté à une date ultérieure, à la demande des deux clubs. Dans le Groupe Centre-Est, c'est la JSM Skikda qui a réussi la meilleure opération de la journée, en rejoignant l'USM Annaba et le NC Magra en tête du classement général, avec six points, après sa courte mais précieuse victoire dans le derby contre le NRB Béni Oulbane (1-0).

De son côté, la JSD Jijel s'est contentée d'un nul vierge pour sa première sortie à domicile, contre le nouveau promu, la JS Azazga (0-0). Le bal de cette troisième journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement de cinq matchs dans le Groupe Centre-Est, et dont le NC Magra et l'USM Annaba avaient été les principaux bénéficiaires, après leurs victoires respectives contre le NRB Téleghma (2-1) et le Paradou AC (2-1), et grâce auxquelles ils avaient pris conjointement la première place, avec six points pour chaque club. L'USMAn, qui restait sur une défaite à l'extérieur, a bien réagi en dominant le Paradou AC dans la fiche phare de cette journée, disputée devant un public nombreux, venu particulièrement pour encourager les poulains du coach Adel Maiza, qui ambitionnent cette année de retrouver la Ligue 1 professionnelle. De son côté, le NC Magra a frappé hors de ses bases, en allant damer le pion au NRB Téleghma (2-1), alors que le MSPB est sorti victorieux du Derby des Aurès face CAB (1-0), signant au passage sa première victoire de la saison. En revanche, rien ne va plus chez le Chabab, toujours en quête de son premier succès de la saison. Pour sa part, l'US Chaouia qui a raté d'un cheveu l'accession en Ligue 1 Mobilis l'an dernier, reste à la traine en ce début de saison, car tenue une nouvelle fois en échec et sur son propre terrain par l'AS Khroub (0-0). En revanche, le MO Constantine a pleinement profité de l'avantage du terrain et du soutien du public pour prendre le dessus sur une accrocheuse formation du CR Béni Thour (2-1), rejoignant par la même occasion l'AS Khoub et le MSPB à la troisième place du classement avec cinq points pour chaque club. Pour rappel, cette troisième journée de Ligue 2 amateur est amputée de matchs WA Tlemcen - RC Arbaâ et MO Béjaïa - IRB Nezla, ayant été reportés à des dates ultérieures.

16ÈME MARATHON INTERNATIONAL D'IMEDGHASSEN:

1.500 athlètes sur la ligne de départ

QUELQUE 1.500 ATHLÈTES, filles et garçons, dont des coureurs étrangers parmi lesquels des étudiants résidant en Algérie, ont pris part, samedi, à la 16ème édition du marathon international d'Imedghassen, à Batna. Le coup d'envoi de cette manifestation sportive, organisée à l'initiative de l'association des ''Amis d'Imedghassen'', en coordination avec la ligue de wilaya d'athlétisme, la direction de la jeunesse et des sports et la fédération algérienne d'athlétisme (FAA), a été donné par le wali de Batna, Riyad Benahmed, devant le complexe sportif du 1er novembre 1954. La compétition, qui s'est déroulée dans des conditions d'organisation maîtrisées, s'est déclinée en trois épreuves, à savoir un marathon de 42,195 km, un relais 2 × 21,1 km et une course de 13 km. Les arrivées des courses étaient programmées dans la commune de Fesdis, pour la course de 13 km et le relais 21,1 km x 2, et devant le mausolée numide royal d'Imedghassen, pour le marathon. Le président de la FAA, Farid Boukais, s'est félicité, dans une déclaration à l'APS, de la bonne organisation de cette manifestation, soulignant que des efforts soutenus sont déployés pour la développer en améliorant le niveau des coureurs participants, notamment étrangers, afin que le marathon soit l'occasion pour les athlètes algériens de se mesurer à des athlètes de haut niveau et d'acquérir de l'expérience''. De son côté, le directeur de l'organisation et des compétitions de la ligue de wilaya d'athlétisme, Hakim Leghouil, a souligné que cette édition s'est distinguée par la participation de 34 coureurs étrangers provenant de plusieurs pays, parmi lesquels des étudiants résidant en Algérie. Il a également affirmé que toutes les conditions humaines et matérielles avaient été mises en place pour assurer le succès de la manifestation. Le président de l'Association des ''Amis d'Imedghassen'', Azzedine Guerfi, a indiqué, quant à lui, que l'objectif du marathon était aussi de promouvoir le site du mausolée numide royal d'Imedghassen, et de sensibiliser à son importance historique et culturelle qui requiert de le protéger et de le préserver.

Résultats : Marathon (42,195 km) :
-Hommes : 1. Ghilas Abdennacer (Blida)
-Femmes : 1. Houria Messaoudi (Sarab Batna)
Relais 2 × 21,1 km :
-Hommes :1. Abdelkader Hadjlaoui et Zakaria Tidouirt, El Attaf (Aïn Defla)
-Femmes :1. Nawal Abbas et Aya Mebarki (Bordj Bou Arreridj)
Course de 13 km :
-Hommes :1. Abdallah Bouchareb (Mila)
-Femmes : 1. Nassima Smail (MC Alger).

MÉDÉA

Jeux nationaux du sport féminin, 120 athlètes issues de 31 wilayas au rendez-vous

LA SALLE OMNISPORTS du complexe olympique Imam Lyès de Médéa abrite les jeux nationaux du sport féminin se déroulant du 1er au 4 octobre, sous l'égide du ministère des Sports, de la Fédération algérienne du sport féminin et la DJS de la wilaya de Médéa. Coïncidant avec le lancement d'«octobre rose», le mois de sensibilisation au cancer du sein, la manifestation réunit 250 participants dont 120 athlètes féminines venues de 31 wilayas du pays, réparties dans les disciplines suivantes : « Le Kids Athletics » ou athlétisme pour enfants, la gymnastique et la pétanque. Présidée par le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Médéa, M. Abdelhalim Henni, la cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence des autorités locales civiles et sécuritaires, de la présidente de la Fédération algérienne de sport féminin, du représentant de la Fédération algérienne de sport scolaire, des présidents de ligues et de clubs sportifs, du directeur de l'Office du complexe omnisports, du chef du service de l'éducation physique et sportive et des cadres du secteur de la jeunesse et des sports. L'organisation des jeux nationaux du sport féminin a pour but d'incarner « l'importance du sport féminin dans la promotion de la santé et de la condition physique, ainsi que dans l'ancrage des valeurs de participation, de dépassement de soi et d'esprit d'équipe ». Outre la sensibilisation sur l'importance du sport dans le renforcement musculaire, l'événement a également inclus un volet pédagogique à travers la tenue d'une conférence sur le thème relatif aux « perspectives d'avenir et de la promotion du sport féminin » afin de renforcer l'émancipation et le bien-être à travers la pratique physique. Les jeux nationaux du sport féminin ont offert l'occasion d'organiser des activités sportives, des rencontres de sensibilisation et de motivation comme moyens de donner énergie, meilleure santé, autonomisation, émancipation des femmes pour « un avenir plus radieux ». Pour les organisateurs, la tenue des jeux nationaux du sport féminin vise à soutenir et à encourager le sport féminin, de consolider la présence des femmes dans les différents domaines sportifs, lui ouvrir de nouveaux horizons aux talents féminins.

Nabil.B

Pas de nouveautés graphiques chez AMD en 2026 : RDNA 5 n'arriverait qu'en 2027

AMD travaille à la refonte complète de son architecture graphique, mais le projet ne devrait pas aboutir en fin d'année prochaine comme certaines sources semblaient jusqu'à présent le croire.



Tout porte à croire que l'année 2026 devrait être très tranquille dans le monde de la carte graphique : de nouvelles variantes des générations existantes peut-être, mais pas de nouvelle architecture avant 2027, chez NVIDIA comme chez AMD.

Pas de prochaine génération avant mi-2027

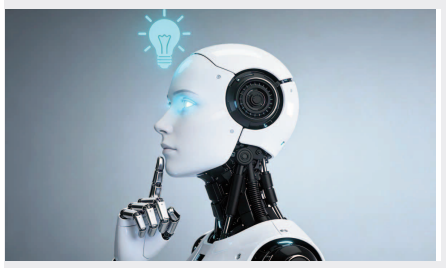
Dans l'absolu, ce n'est pas vraiment une surprise dans la mesure où le début de l'année 2025 aura été relativement chargé chez les deux principaux fournisseurs de processeurs graphiques.
Souvenez-vous, en janvier dernier, NVIDIA lançait la génération Blackwell avec la sortie de ses deux plus puissants modèles, les GeForce RTX 5080 et RTX 5090. Dans la foulée, AMD répliquait un mois plus tard avec le lancement de RDNA 4, une architecture que l'on retrouvait alors sur les Radeon RX 9070 et RX 9070 XT. Ensuite, chez les deux sociétés, il a surtout été question de décliner les deux architectures en modèles de plus en plus « accessibles ».
Certaines rumeurs avaient évoqué la possibilité d'une sortie relativement rapprochée pour la prochaine architecture GPU d'AMD. Celle que l'on appelle RDNA 5 pour faire simple était attendue par certains observateurs au cours du troisième ou quatrième trimestre 2026… mais il n'en sera donc rien comme nous le précisé le très bien informé Kepler sur la plateforme X.com : le message est on ne peut plus clair, « Mid 2027 ».

De nouvelles cartes RDNA 4 en 2026 ?

Rappelons que cette génération parfois baptisée RDNA 5 pourrait signer le retour d'AMD sur le haut de gamme du GPU alors qu'avec les Radeon RX 9070 XT, la firme de Lisa Su ne cherchait à concurrencer que jusqu'aux GeForce RTX 5070.
Ainsi, en août dernier, des sources avaient évoqué la possibilité d'un bus 512-bit pour la mémoire vidéo de RDNA 5 alors que les GPU les plus puissants pourraient compter un maximum de 96 cœurs.

Des informations qui sont à prendre avec d'autant plus de recul que nous ne mentionnons plus maintenant qu'une sortie mi-2027 pour celle qui marquera aussi un changement stratégique pour AMD : la firme a confirmé qu'après RDNA 4, elle repasserait à une architecture unifiée.
Plusieurs mois nous séparent donc encore de l'arrivée de cette UDNA (RDNA 5) et il nous reste donc à connaîte les plans d'AMD sur l'année 2026 : il est possible que nous ayons droit à une sorte de « refresh » des cartes RDNA 4 comme cela semble être prévu chez NVIDIA avec les modèles SUPER. Reste qu'AMD n'a rien annoncé en ce sens et que, même chez NVIDIA, tout porte à croire qu'il ne faut pas attendre les RTX série 50 SUPER avant le second semestre 2026.

En 2025, ils ont échoué, le navigateur IA parfait arrivera-t-il en 2026 ?



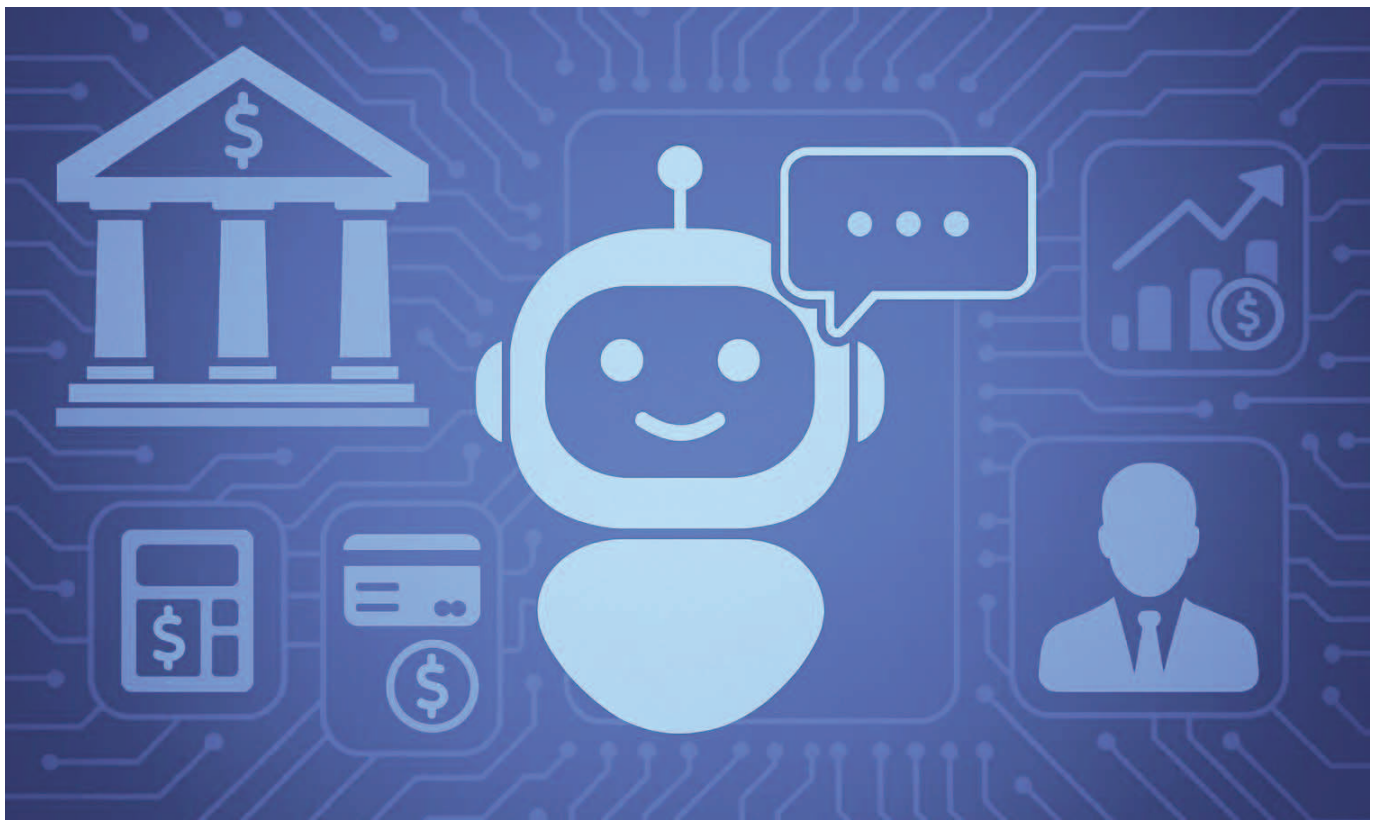
IL Y A QUELQUES mois, nous expliquions pourquoi les navigateurs IA étaient une fausse bonne idée. Quelques semaines plus tard, le paysage a bougé, mais pas toujours dans le bon sens : les agents se sont incrustés dans nos usages sans régler leurs problèmes de fond. Mais bien évidemment, l'idée n'est pas de fermer les yeux et de refuser toute forme d'évolution. Il s'agit plutôt de déterminer ce qu'il faudrait concrètement pour qu'un navigateur "agentique" puisse faire partie de notre quotidien. ChatGPT Atlas qui met 16 minutes à faire une réservation, Comet qui rame pour ajouter trois produits au panier, Opera Neon qui invente un mail et un numéro de téléphone quand il tente de réserver un restaurant… pour un outil censé simplifier la vie, le démarrage était calamiteux. Le problème de fond n'est pas tant les bugs que l'architecture elle-même. Tant que chaque action dépend d'un aller-retour vers un gros modèle dans le cloud, on traîne de la latence, des erreurs et une impression générale de lourdeur.
Pire encore, cette dépendance au cloud pose un problème pour la vie privée. Ce n'est pas un secret : ces navigateurs collectent tout. Requêtes, documents, historiques, temps passé, contenus derrière des paywalls. Toutes ces informations remontent vers les serveurs d'OpenAI ou Google. OpenAI pousse d'ailleurs à activer "memories" pour "enrichir les bases d'apprentissage".
Mais le pire, c'est que non seulement les traitements sont longs, non seulement les données sont siphonées, mais en plus, on doit payer un abonnement pour ça !
La solution est la même pour les deux problèmes : l'exécution locale. En septembre 2025, Genspark a lancé le premier navigateur IA capable de faire tourner 170 modèles IA différents directement sur votre machine , sans connexion internet. Remplir un formulaire, vérifier une date, résumer un paragraphe : tout s'exécute instantanément sur le processeur, sans latence réseau et sans jamais quitter l'ordinateur.
Les navigateurs Brave et Sigma permettent également de configurer un modèle en local avec chiffrement. Même chose pour le navigateur Phew AI Tab, qui chiffre toutes les données synchronisées en AES-256 et permet même de stocker l'historique sur sa propre infrastructure Supabase plutôt que chez l'éditeur.
Payer pour un logiciel qu'on utilise au quotidien, c'est logique. Mais en 2026, hors de question de perpétuer cette fuite de données. D'ailleurs, les GAFAM dans le collimateur de l'UE le savent bien. Si les versions IA de Chrome et Edge ne sont pas disponibles chez nous, c'est bien parce que, de base, elles ne respectent pas le RGPD.
Alors oui, c'est vrai, faire tourner plusieurs dizaines de modèles IA directement sur sa machine, c'est rapide, c'est magnifique pour la vie privée. Mais ça exige un PC puissant. Un vieux laptop avec 8 GB de RAM et un processeur daté ne suffiront pas et la crise actuelle touchant la mémoire vive n'arrange rien. Firefox en a fait les frais. En extrapolant un peu, on aurait presque l'impression qu'une IA performante et respectueuse de la vie privée est un privilège.
La bonne nouvelle ? Le marché des navigateurs IA devrait atteindre 76,8 milliards de dollars d'ici 2034. On espère que cet afflux de capital servira à accélérer la R&D sur l'exécution locale.

Un navigateur qui ne fait pas l'impasse sur la sécurité

Les navigateurs IA ne souffrent pas de "simples failles" qu'il est possible de corriger en deux mises à jour, mais de problèmes liés à leur architecture même. Avec des LLM qui prennent n'importe quel texte pour une instruction, les "prompt injections" deviennent possibles depuis une simple page web.
Selon NeuralTrust, le cabinet de sécurité spécialisé dans les agents IA, nous nous dirigeons vers une "crise d'autonomie" en 2026.
D'après leur dernier rapport, 72% des entreprises ont déployé ou sont en train de scaler les agents IA, mais seulement 29% ont mis en place des contrôles de sécurité spécifiques aux agents. Les attaques par "Indirect Prompt Injection" (où une instruction malveillante se cache dans une page web qu'un agent visite) seront la menace dominante de l'année.

Pourquoi les chatbots d'IA sont de mauvais profs et comment les vrais profs peuvent en profiter

Les réponses par cœur et le manque de stimulation intellectuelle du mode Etudier et apprendre de ChatGPT m'ont fait abandonner avant même d'avoir appris quoi que ce soit. Les développeurs d'IA - et les professeurs - peuvent faire mieux. Voici ma modeste proposition.



3 points pour comprendre les limites du mode Etudier et apprendre de ChatGPT

Le mode Etudier et apprendre de ChatGPT se distingue peu du mode normal de ChatGPT.

L'utilisateur du mode Etudier et apprendre doit travailler dur pour rendre la leçon intéressante et gratifiante.

Les développeurs et les professeurs devraient néanmoins utiliser l'IA pour stimuler la curiosité des élèves.

Près de trois ans après l'apparition de ChatGPT, l'utilisation de l'intelligence artificielle a envahi non seulement le travail et les loisirs quotidiens, mais aussi le domaine de l'éducation.

Le Pew Research Center rapporte qu'un quart des adultes américains consultent un robot pour apprendre quelque chose, contre 8 % en 2023. Il est intéressant de noter que le pourcentage est d'autant plus élevé que le niveau d'éducation est élevé.

Cette hausse de l'utilisation a mis les enseignants et les professeurs dans l'embarras face à la propension des étudiants à utiliser des robots pour obtenir des réponses à des questions plutôt que de réfléchir à des problèmes de manière approfondie. Pew rapporte qu'un grand nombre d'enseignants craignent de ce fait une crise de l'éducation.

Que doivent donc faire les profs si de plus en plus de gens contournent l'éducation traditionnelle ?

Un peu plus nuancée, la revue scientifique Daedalus, dans son numéro sur les tendances en matière d'éducation, a conclu l'année dernière que "nous ne pouvons pas prédire comment l'éducation sera affectée à long terme par les grands modèles de langage (LLM). Mais ils ont la possibilité de promouvoir et de déformer les approches actuelles de l'enseignement et de l'apprentissage".

Que doivent donc faire les professeurs - et les développeurs d'IA - si de plus en plus de gens trouvent un moyen de contourner l'éducation traditionnelle ?

La réponse d'OpenAI à cette question est une nouvelle fonctionnalité introduite dans ChatGPT la semaine dernière, le mode Etudier et apprendre, que nous avons essayé. Comment j'ai utilisé le mode Etudier et apprendre pour apprendre une langue J'ai testé le mode Etudier et apprendre pour apprendre une nouvelle langue. J'ai choisi cette activité parce que j'ai déjà utilisé ChatGPT pendant un an pour essayer d'étudier des langues, ce qui m'a donné une base de comparaison. D'après mon expérience, le mode Etudier et apprendre n'ajoute que très peu de valeur à mes efforts d'apprentissage d'une langue. Les différences avec le ChatGPT classique sont mineures. Et j'ai dû faire beaucoup d'efforts pour orienter le mode Etudier et apprendre dans la bonne direction.

La leçon à tirer est claire. Comme pour tous les modèles linguistiques, vous n'en tirerez que ce que vous y mettrez. Il faut toujours créer de bons prompts, sinon on se retrouve avec quelque chose de très général et de peu intéressant, à mon avis. C'est vrai pour le mode Etudier et apprendre comme pour les autres fonctions basées sur des modèles linguistiques.

La comparaison entre le mode ChatGPT classique et ChatGPT Etudier et apprendre

En d'autres termes, la qualité de l'apprentissage résulte de l'effort de l'élève plutôt que de la performance de l'enseignant.

À titre de comparaison, j'ai demandé au mode Etudier et apprendre de m'aider à apprendre à lire et à écrire en japonais, une langue que je ne connais pas.

Mon prompt était le suivant : "J'aimerais apprendre à lire et à écrire en japonais, même si je suis un débutant absolu !"

Les résultats du mode Etudier et apprendre ont été presque identiques à ceux du ChatGPT ordinaire. Le mode Etudier et apprendre a commencé par poser quelques questions sur la façon dont je souhaitais procéder, alors que le ChatGPT ordinaire s'est contenté de répondre en proposant un plan de cours. Dans la capture d'écran ci-jointe, le Mode Étude est à gauche, et le ChatGPT ordinaire est à droite.

Je me rebiffe contre le prof ChatGPT

Ce n'est pas une mauvaise idée de me demander comment j'aimerais procéder. Mais en tant que débutant absolu, c'est plutôt inutile parce que je ne sais rien de ce que je vais apprendre. C'est en quelque sorte la raison d'être du rôle de l'enseignant. Dans les deux cas, ChatGPT a suggéré que nous commencions par apprendre les caractères de base de l'alphabet phonétique japonais, les hiragana. Nous avons procédé ligne par ligne, en essayant de répéter les hiragana que ChatGPT me donnait. À un moment donné, il m'est apparu clairement qu'apprendre les hiragana un par un n'allait pas fonctionner. Au bout d'une demi-heure, j'ai refusé les suggestions de ChatGPT de continuer sur la même voie et j'ai demandé au chatbot de me donner de nombreux exemples de mots réels utilisant les caractères que j'avais déjà appris. Cela a commencé à m'aider à consolider ma connaissance des caractères.

"Combien y a-t-il de hiragana au total ?"

Rien de tout cela n'a beaucoup stimulé ma curiosité avec ces exercices par cœur. Pour rendre les choses plus intéressantes, j'ai demandé au mode étude : "Combien y a-t-il de hiragana au total ?"

C'était un désir de comprendre la portée plus large du sujet. Et il l'a fait uniquement parce que je l'ai demandé. La réponse de ChatGPT a été une belle explication du nombre total de hiragana. Si je n'avais pas posé la question, je n'aurais pas eu droit à une diversion aussi intéressante.

C'est exactement le but recherché. Sans ma suggestion, le robot n'a pas eu d'idées géniales sur la façon d'avancer. Le mode Etudier et apprendre repose en grande partie sur la "méthode socratique" des questions et des réponses. Cependant, dans le domaine de l'IA, l'utilisateur a souvent des questions plus intéressantes que le robot.

Pourquoi les LLM ne sont pas des enseignants très imaginatifs

Cela ne devrait pas être surprenant. Le mode Etudier et apprendre de ChatGPT a été façonné pour se conformer aux approches les plus courantes. Tous les modèles de langage ont tendance à s'en tenir à ce qui est probable, ou hautement probable. Mais n'est pas stimulant pour un apprenant.

C'est l'une des raisons pour lesquelles ChatGPT et d'autres chatbot réussissent régulièrement les tests standardisés auxquels les étudiants échouent de plus en plus souvent. Le programme maîtrise la routine, et la régurgitation d'informations apprises par cœur. Il est clair pour moi que le robot n'a pas un niveau de compréhension plus élevé qui doit lui permettre d'enseigner à quelqu'un, à savoir ce que les éducateurs appellent un curriculum.

Le problème des questions et des réponses

Un programme d'études est une compréhension de haut niveau de la manière dont les étudiants apprennent et de la façon de parcourir le matériel (documents, exemples, etc.) d'une manière qui ne se limitera pas à une simple lecture.

Dans un bon programme d'éducation, après tout, on finit par avoir plus de questions que de réponses. Bien entendu, nous, les utilisateurs, ne sommes pas non plus des experts en matière de programmes d'études. C'est pourquoi nous proposons généralement les mêmes questions : "Expliquez-moi...", "Dites-moi pourquoi..." et "Aidez-moi à apprendre X".

Pourquoi a détermination à apprendre avec ChatGPT s'est affaiblie ?

En tant qu'utilisateurs, nous sommes bloqués lorsque nous ne savons pas quoi demander ensuite. Au cours de l'année écoulée, j'ai étudié par intermittence, mais je n'ai pas utilisé ChatGPT aussi régulièrement que je le devrais si je voulais vraiment apprendre une langue.Et au fur et à mesure que la nouveauté s'est estompée, ma détermination s'est affaiblie.

Changeons notre façon de voir les chatbots pour l'éducation

Il y a là un message clair pour OpenAI. Le mode Etudier et apprendre et le ChatGPT normal sont trop façonnés pour produire une sorte de terrain d'entente dans l'échange. Et cela nuit à la façon d'amener un étudiant à poser des questions qui ouvrent leur désir d'en savoir plus.

Il y a peu d'innovation, beaucoup de plans de cours par cœur.

Il y a aussi un message pour les enseignants et les professeurs stressés. Si les étudiants se tournent vers les robots pour obtenir des réponses, et c'est certainement le cas, la bonne approche est probablement de les aider à trouver des moyens de créer plus de questions à partir du chatbot plutôt que de jouer les flics et d'essayer de les empêcher d'utiliser des robots.

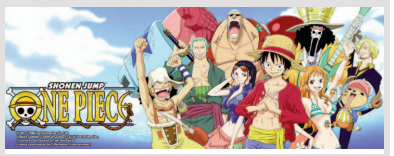
Pousser le chatbot a poser des questions

Pourquoi ne pas inverser les choses ? Pourquoi ne pas aider les étudiants à pousser le robot jusqu'à ce qu'un sujet entier devienne suffisamment complexe pour que le robot revienne avec de plus en plus de questions au lieu de se contenter de fournir des réponses comme s'il s'agissait d'une autorité ?

Il pourrait même s'agir d'une activité de groupe, dans laquelle l'enseignant laisserait les étudiants prendre les devants, afin de déterminer comment ils vont pousser le chatbot dans les zones d'incertitude.

L'éducation n'est menacée par l'IA que si l'enseignant est considéré comme l'autorité finale. Si, au contraire, l'éducation est considérée comme la découverte de tout ce qu'il y a à savoir, de toutes les questions ouvertes dans un domaine d'étude, alors il n'y a aucun danger à ce que les étudiants utilisent la technologie pour soulever de plus en plus de questions.

La fin de « ONE PIECE » a été révélée par son créateur à un enfant souffrant du cancer !



LA FONDATION Make-A-Wish a réalisé le rêve de Hinati Fujinami, un enfant japonais souffrant d'un cancer du poumon. Son rêve était de connaître comment son manga préféré « One Piece » se terminera. Le créateur de ce célèbre manga, Eiichiro Oda, a accepté l'invitation de la fondation pour révéler la fin de « One Piece » à l'enfant, il a demandé à parler à l'enfant seul afin que la fin du manga ne soit pas divulguée à la presse. A la fin de leur conversation l'enfant a juste dit « One Piece est vraiment beau », lui et Eiichiro Oda avaient tous les deux les larmes aux yeux.

Au 18ème siècle, une des attractions touristiques à Londres était un hôpital psychiatrique !



LE BETHLEM Royal Hospital est un hôpital psychiatrique fondé en 1247, c'est la première et la plus ancienne institution européenne à se spécialiser dans le traitement des maladies mentales, l'hôpital est encore en activité jusqu'à aujourd'hui.
Une partie de l'histoire de cette institution prodigieuse a été très étrange, en effet, dans les années 1700, l'hôpital a été considéré comme une attraction touristique.
Les touristes y allaient pour se divertir en regardant des fous.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Portugal : Attaqué par des orques, ce marin plonge dans la nuit noire pour ramener son radeau de survie

•Grosse frayeur• Un voilier transportant une famille avec des enfants a été percuté par un groupe d'orques avant de couler au large du Portugal

Imaginez-vous plonger en mer, à plusieurs dizaines de kilomètres de la terre ferme. Imaginez maintenant le faire en pleine nuit. Et enfin, imaginez-vous devoir le faire quelques minutes après que votre bateau a été attaqué par des orques.
Cette folie, le Français Adrien Deparis l'a faite. Pas par acte de bravoure mais pour sauver sa famille, dont le voilier était en train de couler. Ce marin originaire de Mayenne a livré à nos confrères de Ouest-France le récit de cette nuit du vendredi 10 au samedi 11 octobre, quand son voilier a été attaqué par un groupe d'orques au large du Portugal.
Engagé dans une traversée de l'océan Atlantique, l'ancien entrepreneur avait embarqué ses trois filles de 8, 10 et 12 ans et sa compagne à bord de son voilier Ti'faré. Alors que la petite troupe profite du coucher de soleil au large des côtes du Portugal, un premier choc est ressenti au niveau du safran. Une orque vient de percuter leur bateau. Puis d'autres cétacés encerclent le bateau et viennent régulièrement le percuter. Une voie d'eau est découverte. « J'ai compris que le bateau allait couler », a expliqué Adrien Deparis à nos confrères. Les vidéos qu'il a tournées montrent d'ailleurs les cétacés rôdant autour de la coque.
L'ensemble de l'équipage avait enfilé son gilet et le radeau de sauvetage est préparé.
Le problème, c'est que l'embarcation va se décrocher et dériver à environ 70 mètres du voilier. Le capitaine n'a pas d'autre choix que de se jeter à l'eau. D'après Ouest-France, les orques sont parties depuis une trentaine de minutes quand le marin plonge dans les eaux sombres, en pleine nuit.

Des « interactions » toujours inexpliquées

Il ramène finalement l'embarcation de survie et embarque sa famille à bord. « Il ne fallait pas trop réfléchir », a-t-il témoigné. Les cinq rescapés seront finalement pris en charge par un navire de pêche avant d'être hélitreuillés par la Marine portugaise et de regagner la terre ferme.
Ces « attaques » d'orques sont récurrentes au large des côtes espagnoles et portugaises, sans que l'on ne puisse les expliquer. « On ne connaît toujours pas les véritables raisons de ces interactions.
On suppose qu'il pourrait s'agir plutôt de jeux ou d'un comportement de mode chez les orques », nous expliquait cet été Paula-Mendez Fernandez, ingénieure à l'observatoire Pelagis et spécialiste de la question. Démarrées en 2020, ces « interactions », comme les appellent les spécialistes, semblent diminuer.

Royaume-Uni : Pendant son opération, cette patiente atteinte de la maladie de Parkinson joue de la clarinette

CERVEAU• Grâce à une opération de stimulation cérébrale sous anesthésie locale, une retraitée britannique atteinte de la maladie Parkinson a pu jouer de sa clarinette en plein bloc opératoire

ENVIRON 12 millions de personnes dans le monde sont atteintes de la maladie de Parkinson. S'il n'existe pas de traitement pour guérir de cette maladie dégénérative qui altère progressivement la motricité, des thérapies efficaces pour réduire les symptômes sont possibles. Parmi elles, figure la stimulation cérébrale profonde, qui passe par une opération à crâne ouvert, explique Independent. Une femme de 65 a subi une de ces interventions au King's College Hospital de Londres (Royaume-Uni). Et la vidéo de la chirurgie a tout pour surprendre.
La patiente a en effet été filmée en train de jouer de la clarinette au beau milieu du bloc opératoire. Dans le détail, la stimulation cérébrale profonde consiste à placer des électrodes dans le cerveau afin d'y stimuler des zones précises. De cette façon, elles restent actives malgré la destruction des neurones à dopamine qui survient avec la maladie. Pour le patient, l'opération permet de « contrôler les



symptômes moteurs de la maladie de Parkinson, améliorant les tremblements, la raideur et la lenteur des mouvements », a détaillé Keyoumars Ashkan, le chirurgien de la sexagénaire.

Quatre heures d'intervention

Cette dernière, orthophoniste à la retraite, avait reçu le diagnostic de la maladie en 2014. Depuis, ses capacités à marcher, nager et danser s'étaient réduites. Le plus gênant pour la Britannique était toutefois de ne plus pouvoir jouer de la clarinette. C'est dans l'espoir de retrouver un peu de motricité qu'elle avait choisi le King's College Hospital pour y subir une opération de quatre heures sous anesthésie locale. La malade est ainsi restée consciente durant toute l'opération, ce qui a permis aux neurochirurgiens de savoir s'ils stimulaient les bonnes zones. Placées correctement, les électrodes ont immédiatement donné lieu à une amélioration des mouvements de sa main. Pour le confirmer, les médecins ont eu l'idée de lui apporter sa clarinette, avec laquelle la patiente a effectivement pu jouer quelques notes. « Nous avons été ravis de cette preuve immédiate et audible du succès de la procédure », a témoigné Keyoumars Ashkan.

« Triste » ou « cool » ? Cette appli crée des photos de vacances pour ceux qui ne peuvent pas partir

TRUQUAGE Une application disponible depuis début octobre génère depuis un simple selfie de fausses photos de vacances en utilisant l'intelligence artificielle et un outil créé par Google Endless Summer, une nouvelle application mobile lancée ce mois-ci, permet de générer des fausses photos de vacances grâce à l'intelligence artificielle. Elle a été imaginée par un employé du géant américain Meta et rencontre un vif succès, notamment auprès des utilisateurs de réseaux sociaux, indique BFM Tech & Co ce mardi. L'outil a séduit par sa simplicité d'utilisation.

Une idée qui divise

« Idée tellement cool », « banger », « félicitations », « j'adore », ont réagi les internautes. L'une d'entre elles a même assuré que les photos de ses fausses vacances étaient davantage réussies que celles de ses véritables voyages.

Un péril inédit menace les bateaux de croisière traquant les glaciers, l'atout secret de l'algue chou-fleur pour puiser l'énergie du soleil…

En traquant les glaciers de l'Arctique en sursis, des navires de croisière et leurs passagers s'exposent aux tsunamis déclenchés par des glissements de terrain. L'actualité de l'océan nous amène également à rencontrer l'algue chou-fleur, un as de la photosynthèse qui ne craint pas un soleil de plomb.



Ont-ils conscience d'avoir échappé de peu à la mort ? Les passagers d'un navire de croisière de National Geographic ne l'ont pas su immédiatement, mais un tsunami s'est déclenché à une vingtaine de kilomètres seulement de leur localisation. Le matin du 10 août dernier, un flanc entier du fjord Tracy Arm, en Alaska, a glissé dans les profondeurs de l'océan, relate en effet CNN (22 octobre). Des experts estiment aujourd'hui que le positionnement du bateau, derrière un "coude en S du fjord", l'a préservé du "mur d'eau" qui, sinon, aurait sans doute dévalé dans sa direction. En quelques minutes seulement, ce tsunami "hyperlocal mais massif" a tout rasé sur son passage, arrachant des arbres, réduisant une île voisine "en miettes" et pulvérisant la glace environnante, décrit le média américain. De l'autre côté du chenal, trois kayakistes ont quant à eux vu leur matériel englouti par les eaux, mais ont eu la vie sauve – un "miracle".

Un millier de bombes à retardement

Car Tracy Arm est un itinéraire prisé des touristes venus dans la région pour apercevoir et photographier les glaciers avant leur disparition. "Chaque jour, on croise plusieurs bateaux de croisière avec des milliers de personnes à bord", souffle Jackie Caplan-Auerbach, sismologue et professeure à la Western Washington University. Autant de vies humaines qui s'exposent donc à des risques de tsunamis provoqués par des "glissements de terrain lents" : des affaissements progressifs de la roche, de quelques centimètres à quelques mètres par an, qui peuvent cependant s'achever par un décrochement brutal.

Les scientifiques ont cartographié plus d'un millier de ces bombes à retardement. Or, de nombreux chercheurs estiment que ce phénomène est en partie provoqué par la fonte rapide des glaciers. Sans d'épaisses couches de glace pour les soutenir, les flancs des montagnes se déstabilisent. Comme le reste de l'Arctique, l'Alaska est en première ligne :

celle que l'on surnomme "la dernière frontière" s'est réchauffée de 2,5 degrés Celsius depuis 1950.

L'algue chou-fleur passe au grill

Originaire du Pacifique, l'algue chou-fleur a connu de multiples tsunamis au cours de son histoire. Mais c'est sa résistance à la brûlure du soleil qui a plus particulièrement intéressé les scientifiques des universités d'Osaka et de Padoue. Leur équipe vient ainsi d'identifier le rôle de "bouclier" exercé par un pigment appelé "siphonéine" (A. Agostini et al. Cell Reports Physical Science, 2025).

Les organismes réalisant la photosynthèse utilisent des systèmes moléculaires complexes appelés "antennes collectrices" ou "LHC" (acronyme de 'complexes collecteurs de la lumière' en anglais). La chlorophylle, un pigment vert, absorbe la lumière et transmet son énergie à des centres où se déroulent ensuite des réactions chimiques.

Or, sous une lumière excessive, la chlorophylle peut entrer dans un état dit "triplet", potentiellement nocif pour la cellule végétale. "Les organismes utilisent les caroténoïdes (d'autres pigments, NDLR) pour dissiper rapidement l'excès d'énergie, c'est-à-dire pour éteindre ces états triplets", explique Ritsuko Fujii, auteure correspondante de l'étude et professeure à l'université d'Osaka (communiqué).

Vers des panneaux solaires plus résistants ?

Le fonctionnement exact de ce processus protecteur était jusqu'ici mal compris. En examinant l'algue chou-fleur (Codium fragile) à l'aide d'une technique de spectroscopie ("résonance paramagnétique électronique") et en réalisant des simulations de chimie quantique, l'équipe a pu déterminer comment un caroténoïde rare contenu dans ce végétal marin, la siphonéine, neutralise efficacement les triplets. Ces résultats montrent que les algues marines ont développé des pigments spécialisés non seulement pour absorber la lumière bleu-vert disponible sous l'eau, mais aussi pour résister aux effets néfastes d'un ensoleillement intense, concluent les auteurs.

Ces derniers imaginent même de futurs panneaux solaires "bio-inspirés", capables de se protéger des dommages d'origine lumineuse.

Voici pourquoi les tempêtes tropicales lentes sont particulièrement dangereuses

À L'HEURE où nous écrivons ces lignes, la tempête tropicale Melissa menace de se transformer en ouragan et progresse – très lentement – vers la Jamaïque. Particulièrement dangereuses, les tempêtes à faible vitesse de déplacement telles que celles-ci pourraient se multiplier à l'avenir.

5 kilomètres par heure : c'est la vitesse à laquelle la tempête tropicale Melissa se déplace en mer des Caraïbes. Pour certains météorologues, celle-ci s'annonce comme "la plus dévastatrice de la saison", menaçant de se transformer en ouragan à l'approche de la Jamaïque après avoir arrosé l'île d'Hispaniola, berceau d'Haïti et de la République dominicaine (MétéoMédia, 23 octobre 2025). Cela signifie qu'en se déplaçant à pied, il est théoriquement possible de la dépasser. Pourtant, ce type de tempête s'avère d'autant plus dangereux, pointent nos confrères de CNN (23 octobre). En effet, la vitesse de déplacement et la destination d'un ouragan sont sous l'influence "d'autres systèmes météorologiques" tels qu'un front froid ou une baisse du courant-jet. Lorsque ces influences sont très faibles, voire absentes, une tempête peut "errer" pendant des jours, déversant alors des pluies torrentielles sur son passage.

Risque d'intensification accru

Conjuguée à des vents faibles en altitude, cette progression lente peut "favoriser l'intensification" d'une tempête comme Melissa en un "ouragan majeur" de catégorie 3 ou plus, note le média américain. Actuellement, la mer des Caraïbes possède des eaux parmi les plus chaudes de l'océan Atlantique, et la tempête pourrait donc se nourrir de cette énergie. L'activité orageuse dans les Caraïbes a été faible jusqu'à présent en 2025, en raison de forts vents en altitude qui ont empêché les tempêtes de s'intensifier. explique Kerry Emanuel, météorologue spécialiste des cyclones tropicaux au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Désormais, il juge l'intensité potentielle "assez élevée", comparée à la moyenne 1979-2023 pour cette période de l'année.L'ouragan Harvey de 2017 est un exemple dévastateur de tempête lente : il a produit 1,53 m de pluie dans le sud-est du Texas, soit le cumul de précipitations le plus élevé jamais enregistré pour un cyclone tropical aux États-Unis.

Une conséquence du changement climatique ?

Dans une étude contestée, James Kossin, ex-chercheur à l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) et enseignant à l'université du Wisconsin, avait décrit un "ralentissement global" de la vitesse de progression des cyclones tropicaux (Nature, juin 2018). En cause :

des changements au niveau de la circulation atmosphérique en altitude, "conformes" selon lui aux prévisions de réchauffement climatique.

Cependant, le ralentissement de la vitesse de déplacement des tempêtes n'a "pas encore été lié de manière certaine" au changement climatique d'origine humaine, nuance Kieran Bhatia, météorologue de la société de gestion des risques et de réassurance Guy Carpenter.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

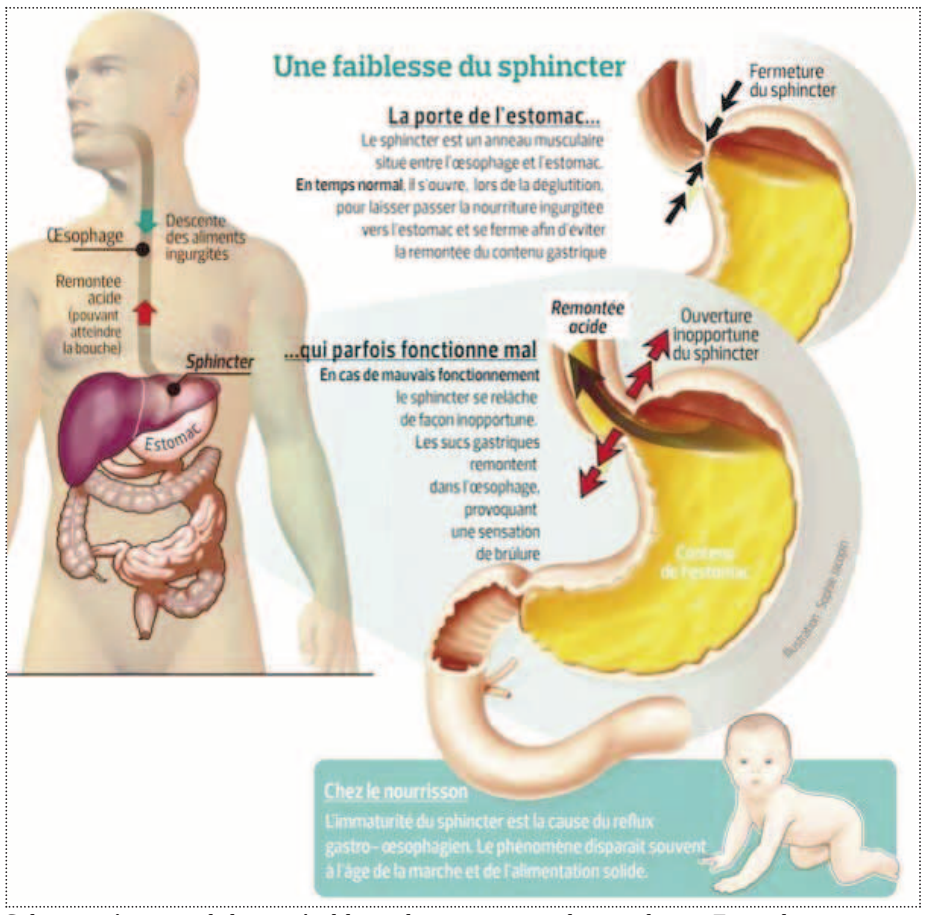
© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Reflux gastro-œsophagien : comment se débarrasser d'un RGO ?

BIEN-ÊTRE

Brûlures, douleurs au thorax, régurgitations... Près d'une personne sur 10 souffre régulièrement de reflux gastro-oesophagien ou RGO. Il s'agit de la remontée involontaire du contenu de l'estomac dans l'œsophage



Le reflux gastro-œsophagien abrégé RGO correspond à la remontée involontaire du contenu de l'estomac dans l'œsophage. 5 à 10 % des adultes souffrent de RGO au quotidien, selon la Société nationale Française de Gastro-Entérologie.

C'est quoi un reflux gastro-oesophagien (RGO) ?

Le reflux gastro-œsophagien est provoqué par un dysfonctionnement du sphincter œsophagien, clapet situé à la jonction de l'œsophage et de l'estomac. En temps normal, le sphincter, véritable valve protectrice, empêche le contenu de l'estomac de remonter dans l'œsophage. Lorsqu'un dysfonctionnement existe, le sphincter peut laisser passer des sucs gastriques de l'estomac vers l'œsophage. "Il y alors une acidité venant de l'estomac qui remonte dans l'œsophage, et entraîne des brûlures et des irritations", explique Olivier Spatzierer, gastro-entérologue et hépatologue. Elle peut être associée à une toux, une angine, une otite, voire des manifestations pulmonaires comme des crises d'asthme". Avec le temps, il peut s'ensuivre des lésions à l'œsophage, car cet organe n'est pas protégé contre l'acidité de l'estomac.

Quels sont les symptômes typiques d'un RGO ?

De nombreuses manifestations peuvent évoquer un reflux gastro-œsophagien. Premièrement, il y a les brûlures d'estomac, soit des brûlures épigastriques qui surviennent lorsque les sucs gastriques remontent vers l'œsophage depuis l'estomac. Elles sont généralement associées à un pyrosis. Il s'agit d'une brûlure survenant en position allongée, se situant derrière le sternum et augmentant d'intensité après les repas.

• Reflux et toux

Les reflux gastro-œsophagiens peuvent entraîner des manifestations ORL : " Un enrouement de la voix, des difficultés à avaler voire une toux et des douleurs pouvant évoquer une angine de poitrine" précise le spécialiste.

• Reflux avec glaire

Avoir un reflux avec glaires n'est pas inquiétant : en effet, lors d'un reflux gastro-œsophagien, le liquide gastrique qui remonte vers la gorge fait aussi augmenter la production de mucus, et donc de glaires.

• Reflux en cas de grossesse

Pendant la grossesse, il y a beaucoup de changements hormonaux dans le corps de la femme. Entre autres," le sphincter est un peu plus ouvert du fait que le ventre un peu plus rond ". De plus, la digestion peut être ralentie à cause de changements hormonaux. "Tout cela fait que, quand l'intérieur de l'œsophage s'ouvre un peu, la capacité de l'acide à remonter est plus importante. On a donc des remontées de liquide jusqu'à l'œsophage, causant des brûlures."

Cela peut être invalidant, pénible et doit être traité. "Il existe des traitements, et un changement d'alimentation peut être bénéfique" : manger de plus petites postions, mais plus fréquemment, bien mastiquer les aliments, et ne pas trop manger ou boire avant le coucher.

• Reflux la nuit

"Les reflux gastro-œsophagiens sont favorisés en position couchée", explique le médecin. De plus, ils peuvent entraîner des atteintes pulmonaires : de l'asthme, voir un essoufflement nocturne pouvant ressembler à une crise d'asthme.

• Reflux chez le bébé

"A cause de l'immaturité du sphincter, il arrive que les nourrissons, de moins de 3 mois généralement, aient des reflux", explique le spécialiste. Ces régurgitations ont souvent lieu après les repas. Une alimentation liquide, des changements de position et une compression de l'abdomen engrangent plus facilement les reflux. "Il faut vérifier qu'il ne s'agit pas d'autre chose, par exemple une œsophagite, qui est bien plus grave." Cette maladie entraîne du sang dans les reflux, une agitation, des pleurs...

Reflux chez le bébé (RGO) : comment le soulager ?

Le RGO (reflux gastro-œsophagien), aussi appelé "régurgitations simples du nourrisson" peut être physiologique ou pathologique s'il est accompagné d'autres symptômes. Comment savoir si mon bébé a des reflux ? Quels sont les traitements ?

Quelles sont les causes d'un RGO ?

Les causes du reflux gastro œsophagien sont en général anatomiques : "Il y a en général un mauvais fonctionnement du sphincter œsophagien inférieur, qui sépare l'œsophage de la région cardiale de l'estomac", indique le spécialiste. Il peut aussi y avoir une hernie hiatale, une hypertension abdominale…

• Stress

Il vaut mieux évitez la tension et le stress qui aggravent les symptômes du reflux. Un sommeil calme et réparateur peut aider à dissiper celui-ci : pour cela, des exercices de respiration profonde associés à un bain chaud peuvent permettre de se relaxer. Faire du sport permet également d'évacuer les tensions et procure un sentiment de bien-être.

• Surpoids

La surcharge graisseuse au niveau abdominale aggrave la pression sur l'estomac et par conséquence les manifestations gastriques. Pour les personnes obèses, il est conseillé de perdre du poids. Il faut savoir aussi que les vêtements et les ceintures trop serrés augmentent la pression sur l'abdomen et favorisent ces reflux.

• Tabac

Le tabac augmente également l'acidité gastrique, il faudrait essayer d'arrêter en cas de reflux gastro-œsophagien.

Quels sont les médicaments à éviter en cas de RGO ?

Certains médicaments peuvent provoquer ou aggraver les symptômes du reflux gastro-œsophagien : l'acétylsalicylique (aspirine) et les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont particulièrement déconseillés. Il vaut mieux consulter son médecin : car d'autres médicaments, comme ceux destinés à traiter l'ostéoporose, sont également déconseillés.

Traitement pour calmer le reflux gastrique

Les médicaments commercialisés en pharmacie sans ordonnance ne doivent pas être pris pendant de longues périodes. Certains médicaments permettent notamment de soulager les personnes présentant des brûlures gastriques. Les antiacides neutralisent le contenu acide de l'estomac. Ce sont des sels (aluminium, calcium, magnésium) qui neutralisent localement l'acidité du contenu de l'estomac. Ils sont à prendre dès le commencement des symptômes du reflux.

Médicaments contre les brûlures d'estomac : à éviter sur le long terme

Les médicaments utilisés pour soulager les brûlures d'estomac, les ulcères et les reflux acides ne doivent pas être pris sur le long terme car ils augmentent le risque de décès prématuré, montre une étude publiée dans le BMJ.

Complications du RGO

"A force d'avoir de l'acidité dans l'œsophage, les parois internes ont des érosions, car elles ne sont pas faites pour supporter une telle acidité, et cela entraîne une inflammation (œsophagite), voire des ulcères", indique Olivier Spatzierer.

"Sans traitement, lorsque l'acidité remonte sur les muqueuses, cela peut entraîner un endo-brachy-œsophage, un rétrécissement du bas de l'œsophage appelé sténose peptique, voire des cancers." Il y a des signes à connaitre : douleurs lors de la déglutition, voix enrouée qui rend difficile la prise de parole, toux sèche et récidivante, douleurs gastriques violentes accompagnées de vomissements, amaigrissement, crachats sanguins etc... Il est indispensable de consulter si les manifestations apparaissent brutalement à partir de l'âge de 50 ans.

Oesophagite : qu'est-ce que c'est ? Comment la soigner ?

L'œsophagite est une inflammation de la muqueuse du bas de l'œsophage. Elle occasionne de vives douleurs, pouvant gêner la déglutition. La plus fréquente est l'oesophagite peptique.

Quoi manger en cas de RGO ?

Pour éviter les reflux, il est préférable de manger lentement dans le calme : prendre le temps de bien mâcher les aliments permet d'éviter une trop forte surcharge de l'estomac. Il est conseillé d'éviter les aliments acides bien sûr, ainsi que les repas trop gras, synonymes de facteurs de risque du reflux. En effet, ces derniers diminuent la puissance du sphincter œsophagien, favorisant le reflux.

Le lait entier, le chocolat, les épices et aromates, les agrumes, la menthe, les oignons, les charcuteries sont déconseillés. "Il faut aussi éviter de se coucher tout de suite après manger, conseille le médecin. Si possible, il faudrait s'incliner un peu pour éviter de faire remonter l'acidité."

Que boire en cas de RGO ?

Il n'est pas conseillé de boire de trop grandes quantité de liquide au cours des repas. Boire une demi-heure environ avant les repas permet aux repas d'occuper moins de place dans l'estomac. Les boissons gazeuses sont à éviter en raison des ballonnements qu'elles peuvent provoquer, facteurs d'aggravation d'un reflux gastro-œsophagien. Les boissons alcoolisées, telles que le vin, la bière ou les alcools forts contribuent au relâchement du sphincter œsophagien et aggravent ainsi le risque de reflux. Lorsque ces boissons sont consommées à jeun, c'est-à-dire avec l'estomac vide, les risques de reflux s'aggravent. Enfin, il faut éviter aussi le café et le thé, car ils favorisent le relâchement du sphincter de l'œsophage, à l'origine des manifestations du reflux et irritent la muqueuse de l'œsophage.

A retenir

► *Le reflux gastro-œsophagien est provoqué par un dysfonctionnement du sphincter œsophagien.*

► *Il vaut mieux évitez la tension et le stress qui aggravent les symptômes du reflux.*

► *Les médicaments commercialisés en pharmacie sans ordonnance ne doivent pas être pris pendant de longues périodes.*

► *Le lait entier, le chocolat, les épices et aromates, les agrumes, la menthe, les oignons, les charcuteries sont déconseillés.*

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE PORTS

WILAYA DE AIN TEMOUCHENT
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Troisième Avis d'Appel d'Offre National Ouvert
Avec Exigence De Capacités Minimales

PROJET : Réalisation d'une Piscine de Proximité à Hammam Bouhdjar
(Reste a Réalisé)

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Ain Témouchent lance un Troisième avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la Réalisation d'une Piscine de Proximité à Hammam Bouhdjar (Reste a Réalisé).

Les entreprises ou groupement d'entreprises de réalisations qualifiées en travaux de bâtiment comme activité principale, ayant un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie III et plus en cours de validité, intéressés par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service technique de la direction de la jeunesse et des sports d'Ain Témouchent.

Conditions minimales d'éligibilité des soumissionnaires :
Ne peuvent soumissionner au présent avis d'appel d'offre que les entreprises ou groupement d'entreprises ayant :

A- Capacités professionnelles
Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, **catégorie Trois (03) ou plus activité principale Bâtiment.**

B- Capacités techniques :
1- Références professionnelles:
Avoir réalisé au moins **Deux (02) projet de catégorie « B ou Plus »** (Réalisation ou Aménagement en termes de capacités techniques (Bâtiment) délivré par des maitres d'ouvrages publics

2- **Moyens humains:** Doit justifié par copie des diplômes, + Attestation d'affiliation CNAS et mise à jour CNAS en cours de validité le jour de l'ouverture des plis ou contrat d'insertion des diplômes (CID), contrat de travail Aidé (CTA) en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.

Ayant au moins :
- Un (01) architecte ou ingénieur ou master en génie civil domaine de bâtiment avec une expérience de 03 années ou plus,
- Main d'œuvre y compris l'encadrement : Nombre d'ouvriers ≥ 06

3- **Moyens matériels:** Doit être justifié par les cartes grises ou cartes jaunes + polices assurances + Contrôle technique en cours de validité au nom de soumissionnaire pour le matériel roulant et le PV d'expert ou d'Huissier de justice daté d'au moins une année le jour de l'ouverture des offres pour le matériels non roulant au non du soumissionnaire.

Ayant au moins :
- Un (01) Camion avec une charge utile de 02 tonnes et plus
- Une Bétonnière ou central à Béton.

C- Capacités financière
- Les Moyens financiers justifiés par les bilans des 03 dernières années visés par les services fiscaux ou C20.
- Ayant un montant du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois dernières années ≥ **5.000.000,00 DA.**

Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives réglementaires citées dans le cahier des charges.

Le dossier de candidature, les offres techniques et financières doivent être contenues dans trois (03) enveloppes et ne comporterons que les mentions suivantes :

Enveloppe N°01 : Le dossier de candidature en un seul exemplaire et doit porter la domiciliation du candidat en cas de rejet.
Enveloppe N°02 : Offre Technique en un seul exemplaire et doit porter la domiciliation du candidat en cas de rejet.
Enveloppe N°03 : Offre Financière en un seul exemplaire et doit porter la domiciliation du candidat en cas de rejet.

Les trois enveloppes doivent être contenues dans une seule enveloppe anonyme.
Toutes les pièces fournies doivent être valide à la date d'ouverture des plis.
L'enveloppe extérieure portera de façon apparente l'adresse de l'administration :

A Monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Ain Témouchent
« Troisième Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales»
« Projet : Réalisation d'une Piscine de Proximité à Hammam Bouhdjar (Reste a Réalisé) »
« **Soumission à ne pas Ouvrir** »

Et adressée à monsieur le directeur de la jeunesse et des Sports de la wilaya d'Ain Témouchent.

Le délai de dépôt des offres est fixé à (15) Quinze jours et commence à concourir à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et le BOMOP et sur la Presse Electronique ou le Portail Electronique de 08H00 à 13H30 mm.

L'ouverture des dossiers de candidatures, les offres techniques et financières est effectué le dernier jour de la date limite de dépôt des offres et sera en séance publique à 14 h 00.

Le Jeune Indépendant **du 05/10/2026 / ANEP 2631014323**

إتصالات الجزائر ALGERIE TELECOM

EPE-ALGERIE TELECOM-SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DE TELECOMMUNICATIONS - OULED DJELLAL
NIF : 000216001808337510l0
Sous-direction Fonctions Support

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 05/AT/DOT51/2026

La direction opérationnelle des télécommunications - Ouled Djellal lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

(Contrat d'adhésion à commandes)
« Travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil réseau fibre »

ELIGIBILITE DES CONDIDATS
Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques ou morales de droit algérien qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques, travaux infrastructures passives des télécommunications classifiées dans l'une des catégories de 01 et plus, ayant des capacités techniques et financières pour travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil du réseau fibre.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter, munis du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS - OULED DJELLAL
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
71 Rue SLIMANI Mohamed Ouled Djellal

Pour retirer le cahier de charge à la présentation des offres, contre le paiement de la somme de **huit mille dinars algériens (8000,00 DA)** le paiement se fera auprès de la banque **BADR agence 387 au compte N° 00300387000288330028**

Présentation des offres :
Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :
1. Un dossier administratif
2. Une offre technique
3. Une offre financière

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant les mentions suivantes :

EPE ALGERIE TELECOM SPA
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : 05/AT/DOT51/2026
Objet « Travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil réseau fibre »
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS - OULED DJELLAL
ADRESSE : 71 Rue SLIMANI Mohamed
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
La date de dépôt des offres est fixée au **quinzième (15) jour calendaire** de **08h00** à **14h00**, à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web : www.safqatic.dz

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à la dresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant **du 05/10/2026 / ANEP 2616032861**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DE L HYDRAULIQUE
NIF : 099047015053229
APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°....24.../2026
Intitulée de l'Opération : Realisation des travaux de pompage des eaux epurees de la step vers le périmètre oued elbir commune Berriane.
Projet : Réalisation Des Travaux De Pompage Des Eaux Epurees De La Step Vers Le Perimetre Oued Elbir Commune Berrianne en 03
LOT01 : ADDUCTION + BASSIN+STATION DE POMPAGE+: ELECTROMECANIQUE
Lot02 : DISTRUBITION
LOT03 :TRAITEMENT TERTIAIRE+ REHABILITATION

La Direction de l'hydrquliaue , lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales pour objet Realisation Des Travaux De Pompage Des Eaux Epurees De La Step Vers Le Perimetre Oued Elbir Commune Berrianne
Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressés pour cet avis d'appel d'offre, et qui remplissent les conditions d'éligibilité ci-dessous, Peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès bureau marché de la direction de l'Hydraulique de la wilaya de Ghardaïa quartier HADJ MESSAOUD

les conditions d'éligibilité suivants :
Cas d'entreprise agissant seule
C1 : Capacité professionnelle
Doit Disposer d'un certificat de qualification et de classification en vigueur de catégorie six (06) ou plus activité principale « hydraulique ».
C2 : Capacité technique Avoir réalisé un projet portant sur la réalisation d'une station de pompage des eaux épurées ou une station de relevage d'une capacité ≥ 400 m3/h, justifié par une attestation de bonne exécution, délivrées par le maitre d'ouvrage public
C3 : Capacité financière
Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois (03) meilleurs bilans ou (C20) des cinq (05) dernières années supérieur ou égal ≥ 130 Millions de dinars. délivrées par le service des impot
Cas du groupement :
- Le chef de file doit satisfaire le critère d'éligibilité cité ci-dessus (C1) , ayant classification six (06) ou plus activité principale « hydraulique ».
- Lechef de file ou l'un des membres : doivent avoir réalisé réalisé un projet portant sur la réalisation d'une station de pompage des eaux épurées ou une station de relevage d'une capacité ≥ 400 m3/h, justifié par une attestation de bonne exécution
- Le membre doit disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en vigueur de catégorie quatre (04) ou plus activité principale « hydraulique ».

Capacité financière, Le chef de file ou l'un des membres avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen annuel des trois meilleures années durant les cinq dernières années supérieur ou égal ≥ 130 Millions de dinars.
Le dossier de candidature contient les documents énumérés dans l'article 12 pages 11
L'offre technique contient les documents énumérés dans l'article12 pages12
L'offre financière contient :contient les documents énumérés dans l'article12 pages 12

- Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné dans la convention au nom du groupement à la condition de présenter un engagement de groupement au moment du retrait de présent cahier des charges

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être distincts et insérés dans des plis séparés bien fermés portant indication pour chaque pli « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les plis sont insérés dans une autre enveloppe extérieur fermé, anonyme et ne devra porter que la mention : « ne doit être ouvert que par la commission d'ouverture des plis et de jugement des offres. Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°....24... 2026 « Réalisation Des Travaux De Pompage Des Eaux Epurees De La Step Vers Le Perimetre Oued Elbir Commune Berrianne .»

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à **Quinze** (15) jours et ce à partir de la 1ere parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOPet le journal électronique agréé ou les quotidiens nationaux avant à 8 Heure et avant 10h00, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.L'Ouverture des plis se fera en séance publique le jour de dépôt à 10h30mn les participants sont invités à cette séance. Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois (15+90) jour Conformément à l'article n° 98 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publi

Le Jeune Indépendant **du 05/10/2026 / ANEP 2630006206**



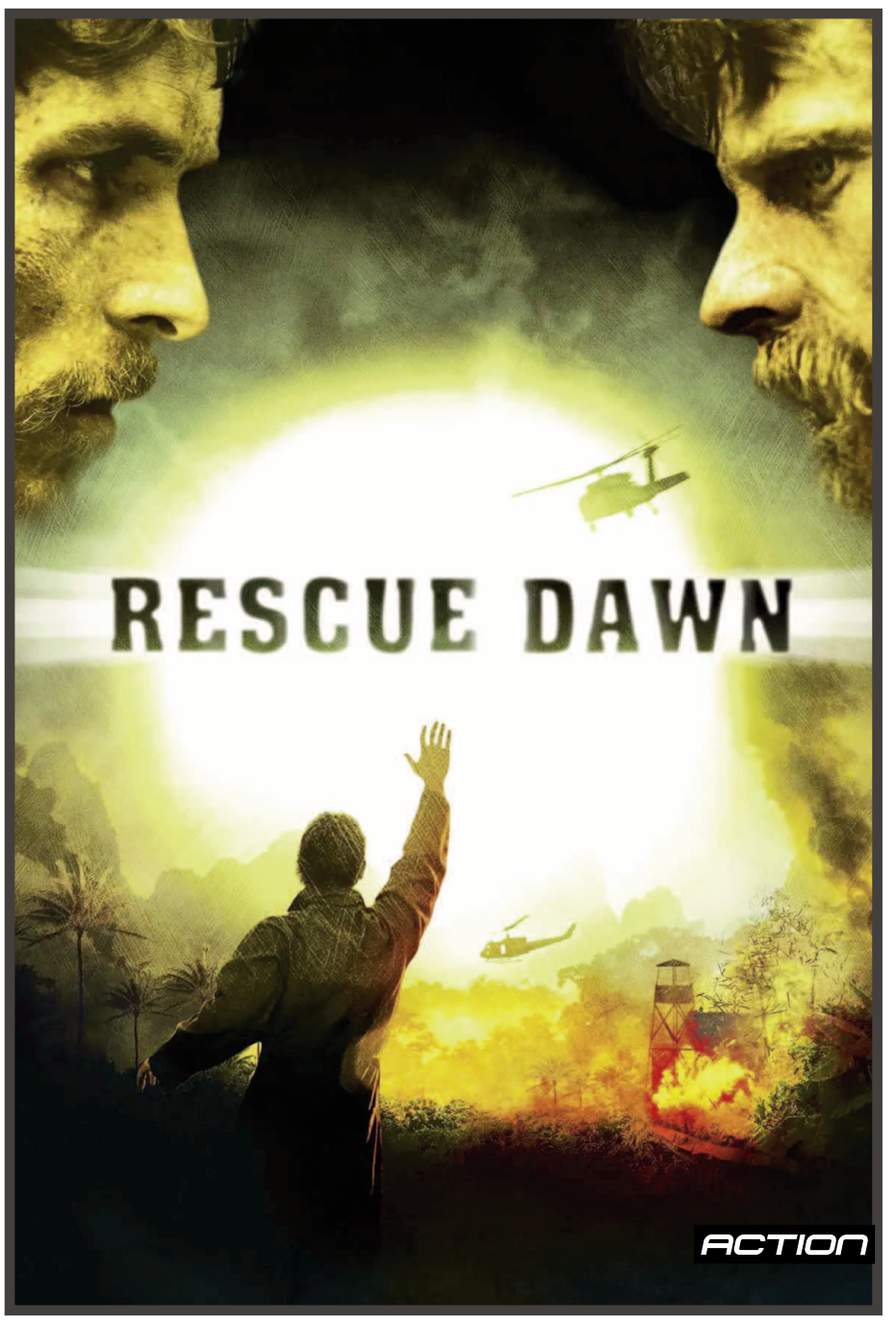










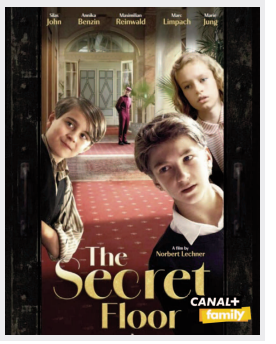


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Ligue des Nations UEFA — TF1
France / Belgique

21h00 Série de suspense - France 2025 — France 2
Les aventurières

20h50 Téléréalité - 2026 — M6
L'amour est dans le pré

20h52 Série d'action Etats-Unis - 2026 — CANAL+
Apollo Has Fallen

21h25 Comédie — W9
Etats-Unis - 2009
La Proposition

21h00 Film fantastique — CINE + FRISSON
France - Belgique 2023
Le règne animal

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Drame - Corée du Sud 2023 — CINE + PREMIER
A Normal Family

21h00 Rugby. Top 14. 5e journée. — CANAL+ SPORT
Montpellier / Toulon

19h30 Comédie France - 2025 — CINE CINEMA
Gérald le Conquérant

20h50 Film d'aventures — CANAL+ family
Allemagne - Autriche - Luxembourg 2025
L'étage secret... Bad Gastein

21h25 Film fantastique — TMC
Etats-Unis
Twilight, chapitre 2 : tentation

21h00 la chaine ACTION



Western (Etats-Unis - Grande-Bretagne - 1993)

Posse, la revanche de Jessie Lee

A Cuba, en 1892, Jessie Lee dirige une unité de combattants noirs pendant la guerre contre les Espagnols. Mais, trahis par leur commandant, le colonel Graham, Jessie et ses amis désertent. Jessie les mène jusqu'à sa ville natale, mais apprend que son père, un paisible prédicateur, a été lynché par des membres du Ku Klux Klan. Jessie décide de le venger et de ramener la justice et la paix dans la communauté.

22h30

Film de guerre (Etats-Unis - 2006)

Rescue Dawn

En 1966, alors que la guerre du Vietnam fait rage, Dieter Dengler (Christian Bale), un pilote de chasse d'origine allemande, se voit confier une mission secrète consistant à bombarder des cibles stratégiques au Laos. Malheureusement, son avion est abattu, le laissant entre les mains de guérilleros impitoyables qui le capturent et l'emmènent dans un camp de prisonniers. Là, il fait la connaissance de deux soldats américains, Duane (Steve Zahn) et Gene (Jeremy Davies), qui partagent son désespoir et sa volonté de s'évader. Malgré les dangers omniprésents et les tentatives de dissuasion de ses compagnons, Dieter est déterminé à retrouver sa liberté.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:51	12:17	15:37	18:07	19:28	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:56	12:22	15:41	18:11	19:32

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:11	12:36	15:55	18:26	19:46

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:04	12:27	15:48	18:19	19:35

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:18	12:43	16:02	18:33	19:53

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:23	12:48	16:08	18:38	19:58

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:26	12:51	16:10	18:41	20:01

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8608 — LUNDI 5 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	23°
Oran	32°	21°
Constantine	29°	16°
Ouargla	31°	19°

CONSEIL DES MINISTRES

Salaires et rail vers Tamanrasset, les priorités de Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée notamment au projet de loi de finances pour 2027 et à plusieurs projets structurants. La réunion a débouché sur l'intégration des augmentations salariales dans le prochain budget, l'absence de nouvelles taxes affectant le pouvoir d'achat ainsi que le lancement immédiat des différents tronçons de la ligne ferroviaire devant relier le Nord à Tamanrasset.

Le projet de loi de finances 2027 a été approuvé après que le président de la République a ordonné l'intégration des augmentations des salaires et des traitements dans le texte, conformément à l'engagement pris devant les Algériens. Cette décision intervient au lendemain de la réaffirmation par Abdelmadjid Tebboune de son engagement à revaloriser les salaires à partir de 2027. Il avait alors précisé que les augmentations pourraient être appliquées en une seule tranche ou en deux, selon les conditions. Le chef de l'Etat a également donné instruction de ne prévoir aucune nouvelle taxe susceptible d'affecter le pouvoir d'achat des citoyens, notamment les catégories à revenus modestes et la classe moyenne.

Le gouvernement avait déjà inscrit la préservation du pouvoir d'achat parmi les axes du projet de budget, parallèlement au soutien à l'investissement productif, aux projets structurants et au renforcement des infrastructures nationales. Autre dossier important examiné lors de la réunion, le projet ferroviaire reliant Laghouat, Ghardaïa, El Menia, In Salah et Tamanrasset. Le président de la République a ordonné le lancement immédiat des travaux sur les différents tronçons, avec une accélération du rythme de réalisation. Le Conseil des ministres a également approuvé le financement, par la Banque africaine de développement, du tronçon El Menia-In Salah-Tamanrasset.



Une vue sur le Conseil des ministres.

Le projet comprend également la réalisation de la gare de Macta Moulay Lahcen à Tamanrasset. Cette liaison s'inscrit dans le projet de prolongement du réseau ferroviaire vers l'extrême sud du pays. Abdelmadjid Tebboune a fixé l'objectif de réceptionner l'ensemble du projet à la fin de 2028, afin de permettre aux voyageurs de relier effectivement le Nord au Grand Sud par voie ferrée jusqu'à Tamanrasset.

Après l'approbation du financement accordé par la BAD, le président de la République a chargé le ministre des Travaux publics de transmettre ses remerciements et ses encouragements aux travailleurs, techniciens et ingénieurs du secteur, saluant leur mobilisation dans la réalisation de ce projet. La réunion a également porté sur le bilan de mise en œuvre des conclusions des comités mixtes et des accords bilatéraux conclus avec le Niger et le Tchad. Le président Tebboune a relevé la qualité des relations entre l'Algérie, le Niger et le Tchad et a ordonné un suivi renforcé des projets engagés dans les deux pays. Il a notamment demandé de faciliter les échanges et les opérations dans les secteurs de l'énergie, de l'éducation, de la santé et des télécommunications. Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a été chargé de poursuivre la coordination et la concertation avec ses homologues nigérien et tchadien afin de maintenir le rythme de mise en œuvre des engagements bilatéraux.

La récolte céréalière de la campagne 2026 figurait également à l'ordre du jour du Conseil des ministres. Avant la clôture de la réunion, Abdelmadjid Tebboune a demandé au ministre de l'Agriculture et au secrétaire général du gouvernement de préparer un Conseil des ministres consacré spécifiquement au secteur agricole.

La réunion a enfin été marquée par l'adoption d'un décret présidentiel portant approbation de la Charte de l'Initiative pour un Moyen-Orient vert, adoptée à Riyad.

Meriem D.

SAHARA OCCIDENTAL

Un octobre décisif au Conseil de sécurité

LE CONSEIL de sécurité des Nations unies tiendra sous la présidence de la Grèce, jeudi prochain, des consultations à huis clos sur l'avenir de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). La question est posée depuis un an par la puissance occupante du territoire, qui cherche à pousser cette mission à quitter le Sahara occidental sans avoir achevé sa principale mission que l'ONU lui a dévolue en 1991, après l'accord de cessez-le-feu entre Rabat et le Front Polisario.

Selon les révélations du représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la Minurso, Sidi Mohamed Omar, lors de ces consultations, les membres du Conseil de sécurité écouteront deux exposés. L'un sera présenté par l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, alors que l'autre émanera du chef de la Minurso, Alexander Ivanko.

Depuis le vote de la résolution 2797 en 2025, Rabat et ses alliés ont déclenché une forte pression sur la Minurso, devenue au cœur de toute la bataille diplomatique actuelle au sein des Nations unies. Ces consultations préliminaires seront, cependant, décisives, avant de passer au vote final, le 31 octobre prochain, d'une résolution qui devra clarifier l'agenda de la mission onusienne.

Selon certaines sources diplomatiques, il est fort possible que le mandat de la Minurso soit prolongé encore d'une année, en raison du statu quo observé dans les derniers rounds de négociations entre les deux parties en conflit. Les tergiversations marocaines et son entêtement à contourner le droit international n'ont pas permis au personnel de la Minurso d'assumer leur rôle.

Selon les mêmes informations, relayées par des médias, le dernier rapport du secrétaire général des Nations unies, daté du 1er octobre 2026, évoque un autre narratif sur la question sahraouie. Ainsi, il est dit que le plan d'autonomie proposé par Rabat n'est pas une solution unique, fermant toute autre issue à l'occupation. La thèse du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui est toujours d'actualité et demeure une alternative juste et réelle. Les mêmes sources avancent de nouvelles idées ou scénarios, voire des formules inédites, dont l'objectif est d'arriver à une solution définitive, mutuellement acceptable, sans exclure la voie de l'autodétermination. Dans cette logique, on propose un autre plan inspiré des expériences actuelles au Canada ou au Royaume-Uni, dont la formule permettrait à la population des territoires de voter pour leur autodétermination (cas du Québec ou de l'Ecosse).

Le document du SG de l'ONU ne serait pas loin de cette voie, démentant ainsi les allégations marocaines sur une prétendue victoire avec l'adoption de la résolution 2797.

D'ailleurs, le document du SG de l'ONU révèle que le Maroc a entamé les pourparlers avec le Polisario, durant trois rounds en Espagne et aux Etats-Unis, avec une autre posture, affichant sa disponibilité à négocier et à appliquer les dispositifs d'un accord mutuellement élaboré et assumé. Parmi les points abordés durant ces négociations figurent la gestion des ressources naturelles du territoire sahraoui, les structures locales et régionales, les mécanismes du choix des élus et la question des réfugiés. Il s'agit ici d'un recul significatif, car Rabat avait toujours présenté son plan d'autonomie depuis 2007 comme l'unique solution, fermant toutes les portes aux négociations futures. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Les prochaines négociations devront réfléchir sur un modèle novateur de cette autonomie avec le maintien de la consultation de la population sahraouie.

D'ailleurs, à propos de cette posture, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la Minurso, Sidi Mohamed Omar, a affirmé que le règlement juste et durable du conflit au Sahara occidental passe par la garantie du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, à travers un référendum libre et transparent.

Il a salué, dans le même sillage, le soutien important à la cause sahraouie exprimé lors du débat général de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, soulignant que le secrétaire général des Nations unies avait confirmé, dans son dernier rapport, que les instances onusiennes compétentes continuaient de traiter la question du Sahara occidental comme une question de décolonisation.

Hachemi B.

NEPAD

L'Afrique du Sud salue l'engagement de l'Algérie

L'AFRIQUE du Sud a salué les efforts de l'Algérie dans la concrétisation des grands projets d'infrastructures inscrits dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), mettant en avant leur contribution au désenclavement du continent et au renforcement de son intégration économique et numérique. Intervenant lors du Sommet des Etats fondateurs du NEPAD, organisé avant-hier à El-Alamein, en Egypte, le ministre sud-africain des Relations internationales et de la Coopération, Ronald Lamola, a notamment relevé les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la route transsaharienne et de la dorsale transsaharienne à fibre optique. La route transsaharienne constitue l'un des projets structurants destinés à renforcer les liaisons entre le nord du continent, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest. Elle doit faciliter la circulation des personnes et des marchandises, soutenir les échanges commerciaux et contribuer à l'intégration économique. L'Algérie, qui a achevé sa partie de la route transsaharienne, œuvre désormais à en faire un véritable corridor économique reliant Alger à Lagos, à travers notamment le Niger et le Nigeria. Cette dynamique est complétée par plusieurs projets, dont la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset et la route Tindouf-Zouerate, en Mauritanie. Ces infrastructures doivent renforcer les échanges avec la profondeur africaine de l'Algérie et ouvrir de nouvelles perspectives de coopération avec l'Afrique de l'Ouest. L'autre chantier cité à El-Alamein est la dorsale transsaharienne à fibre optique, portée dans le cadre du NEPAD et reliant l'Algérie, le Niger, le Nigeria, le Tchad, le Mali et la Mauritanie. L'Algérie a achevé sa partie du projet, avec 2 548 kilomètres de fibre optique reliant Alger à In Guezzam, auxquels s'ajoute une liaison vers Tindouf. Le pays assure également le siège du comité de liaison de la dorsale, chargé de coordonner les travaux entre les Etats concernés. Cette infrastructure doit favoriser le développement de l'économie numérique, faciliter les échanges de données et contribuer à réduire la fracture numérique en Afrique. Le président Abdelmadjid Tebboune avait récemment réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à mettre ses infrastructures de télécommunications et ses compétences au service de la souveraineté numérique africaine. Routes, voies ferrées et fibre optique s'inscrivent ainsi dans une même logique de connexion des marchés africains.

Le gazoduc transsaharien, dont les travaux du tronçon algérien ont été lancés en juin dernier à Adrar, complète cette dynamique en ouvrant un nouveau corridor énergétique entre le Nigeria et l'Europe via le Niger et l'Algérie.

A. D.